

# Assemblée générale des actionnaires

Challenger • Mardi 29 avril 2025

**BOUYGUES**

Donnons vie au progrès

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C,  
réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

## Film institutionnel Groupe

---



BOUYGUES



# Avertissement

---

Cette présentation peut contenir des informations et des déclarations à caractère prévisionnel relatives au groupe Bouygues et à ses activités . Les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations à caractère prévisionnel sont soumises à divers facteurs de risques et incertitudes .

Les facteurs de risques tels qu'exposés dans le Document d'Enregistrement Universel 2024 de la Société, pourraient conduire à ce que les chiffres qui seront constatés diffèrent significativement de ceux présentés à titre prévisionnel . Sauf dans la mesure exigée par la législation applicable, le groupe Bouygues ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les projections, prévisions et autres informations à caractère prévisionnel contenues dans cette présentation .

# Principaux documents mis à la disposition des actionnaires

- Communiqués des 17 mars et 8 avril 2025 précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale
- Avis de réunion et de convocation publiés au B.A.L.O. les 14 mars et 11 avril 2025
- Avis publiés dans Le Figaro et Les Echos le 11 avril 2025
- Copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires, aux commissaires aux comptes et aux représentants du CSE le 11 avril 2025
- Document d'Enregistrement Universel 2024
- Rapport du conseil d'administration et résolutions proposées
- Rapports des commissaires aux comptes
- Biographie des administrateurs dont le renouvellement de mandat et/ ou la nomination est proposée
- Brochure de convocation
- Déclaration du nombre total d'actions et de droits de vote au 14 mars 2025
- Formulaire de vote par correspondance/ pouvoir
- Liste des actionnaires
- Statuts et K-bis de Bouygues SA

# Ordre du jour (1/3)

## PARTIE ORDINAIRE



- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice 2024, affectation du résultat et fixation du dividende (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> résolutions)
- Approbation des conventions réglementées (4<sup>ème</sup> résolution)
- Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux (5<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup> résolutions)
- Approbation des rémunérations des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024 (8<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup> résolutions)
- Renouvellement du mandat de quatre administrateurs et nomination de deux administrateurs (13<sup>ème</sup> à 18<sup>ème</sup> résolutions)
- Renouvellement du mandat d'une administratrice représentant les salariés actionnaires et nomination d'une nouvelle administratrice représentant les salariés actionnaires (19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> résolutions)
- Autorisation de rachat par la société de ses propres titres (21<sup>ème</sup> résolution)



Base vie. Thaïlande

# Ordre du jour (2/3)

## PARTIE EXTRAORDINAIRE



- Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions (22<sup>ème</sup> résolution)
- Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social (23<sup>ème</sup> résolution)
- Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (24<sup>ème</sup> résolution)
- Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public autre que celles visées à l'article L. 411 -2 1<sup>o</sup> du Code monétaire et financier (25<sup>ème</sup> résolution)
- Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par offres au public visées à l'article L. 411 -2 1<sup>o</sup> du Code monétaire et financier (26<sup>ème</sup> résolution)
- Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital (27<sup>ème</sup> résolution)
- Délégation de pouvoirs à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange (28<sup>ème</sup> résolution)
- Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange de la Société (29<sup>ème</sup> résolution)



Equans Solar & Storage. Royaume-Uni

# Ordre du jour (3/3)

## PARTIE EXTRAORDINAIRE



- Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions en conséquence de l'émission par une filiale de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société (30<sup>ème</sup> résolution)
- Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés ou mandataires sociaux (31<sup>ème</sup> résolution)
- Autorisation de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions en faveur des salariés et mandataires sociaux de la Société ou de sociétés qui lui sont liées (32<sup>ème</sup> résolution)
- Autorisation d'attribuer des actions gratuites en faveur des salariés et mandataires sociaux de la Société ou de sociétés qui lui sont liées (33<sup>ème</sup> résolution)
- Autorisation d'attribuer des actions gratuites, dédiées à la retraite, en faveur des salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société ou de sociétés qui lui sont liées (34<sup>ème</sup> résolution)
- Délégation de compétence à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique visant la Société (35<sup>ème</sup> résolution)
- Modification des statuts de la Société (36<sup>ème</sup> à 38<sup>ème</sup> résolutions)
- Pouvoirs pour formalités (39<sup>ème</sup> résolution)



# Sommaire



**1** Le Groupe

**7** Comptes 2024

**2** Chiffres clés 2024

**8** Rapports des commissaires  
aux comptes

**3** Les femmes et les hommes  
du Groupe

**9** Gouvernance

**4** Revue opérationnelle  
de l'année 2024

**10** Perspectives

**5** Stratégie climat

**11** Questions - Réponses

**6** Responsabilité sociale et  
environnementale, éthique  
et mécénat

**12** Vote des résolutions

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C,  
réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

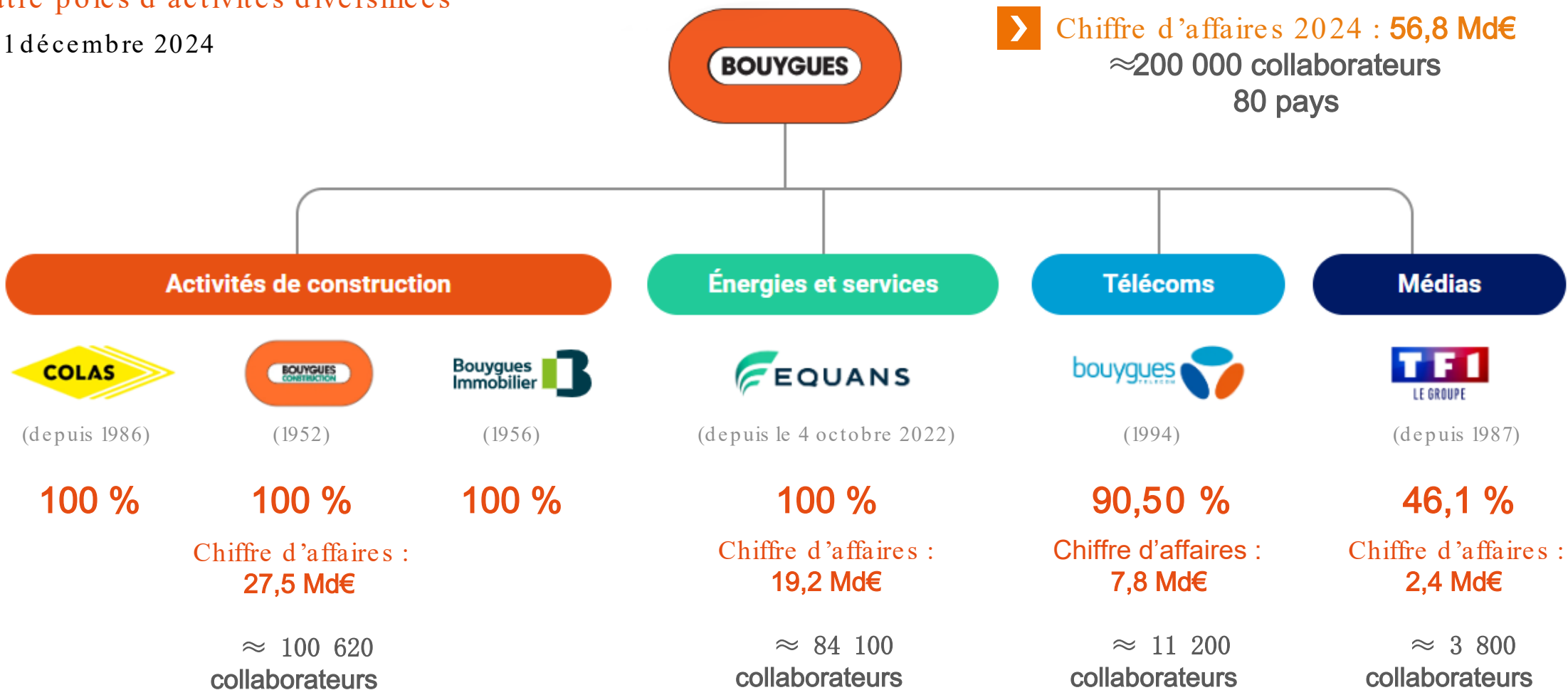


# Le groupe Bouygues aujourd'hui

Quatre pôles d'activités diversifiées

au 31 décembre 2024

> Chiffre d'affaires 2024 : **56,8 Md€**  
 ≈200 000 collaborateurs  
 80 pays



# Une empreinte géographique mondiale

Répartition des effectifs et du chiffre d'affaires par zone géographique

55%

Effectif du  
Groupe hors  
de France

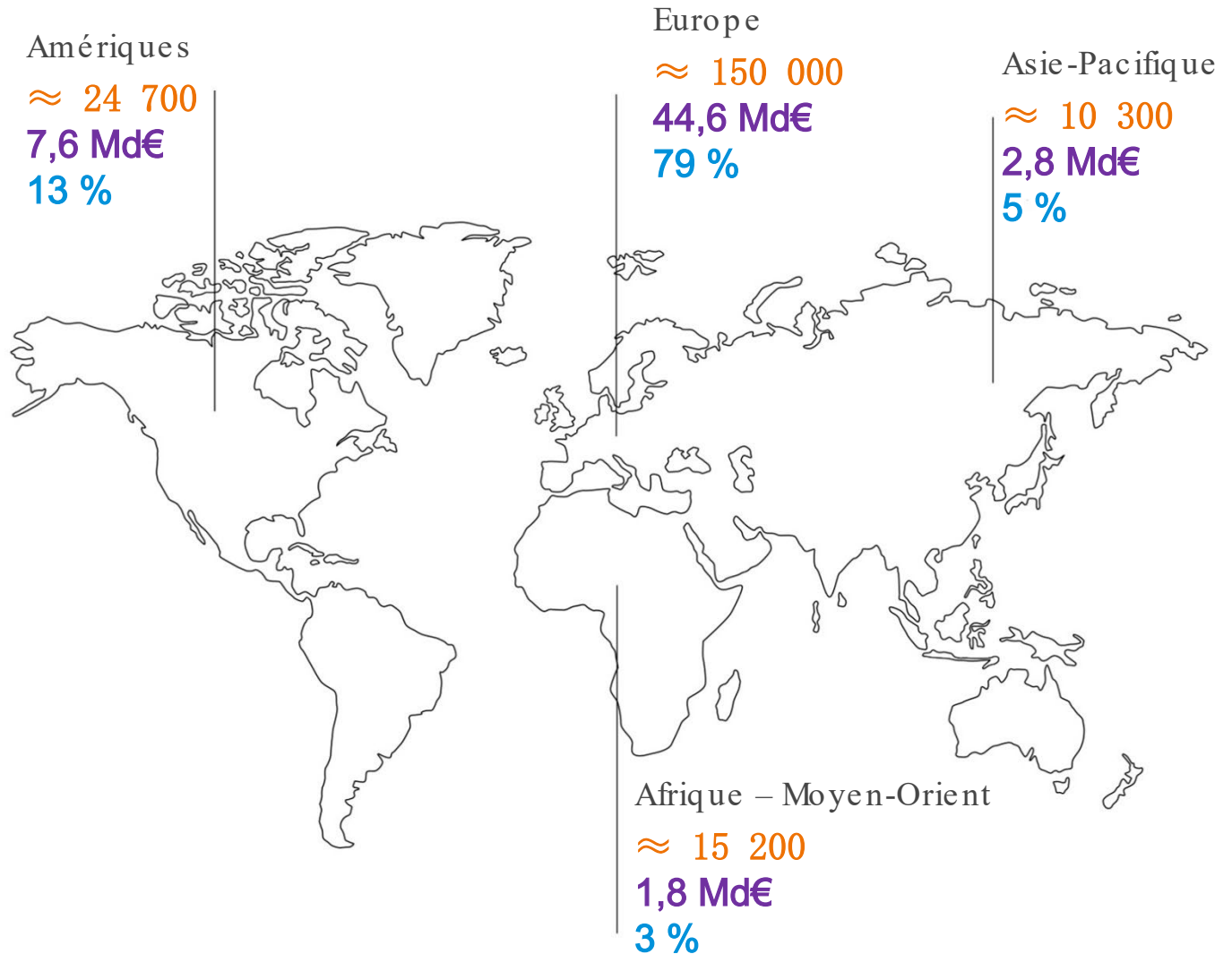
51%

Part du chiffre  
d'affaires réalisé  
hors de France

Plus de 80 pays

Le nombre de pays où les activités  
du Groupe sont présentes

- Collaborateurs
- Chiffres d'affaires
- Part du chiffre d'affaires total

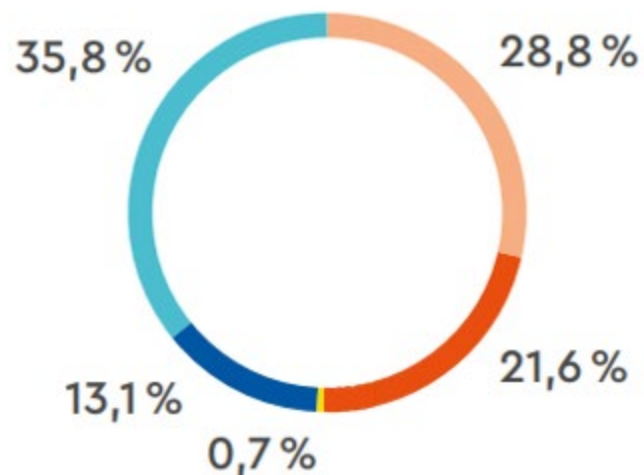


# Deux actionnaires historiques de référence, SCDM et les fonds réunissant les collaborateurs

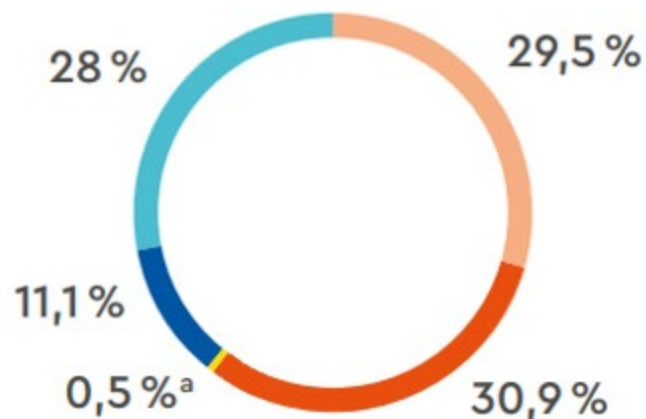
Le groupe Bouygues est la première entreprise du CAC 40 en part d'actionariat salarié dans son capital . Il s'agit d'un marqueur fort de la culture du Groupe.

Actionariat du Groupe au 31 décembre 2024

## > Répartition du capital 378 957 797 titres



## > Répartition des droits de vote 486 171 662 droits de vote



- SCDM
- Fonds réunissant les salariés et anciens salariés
- Actions auto-détenues
- Autres actionnaires français
- Actionnaires étrangers

(a) droits de vote théoriques sur les actions auto-détenues

SCDM, société contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles.

# Notre ambition RSE : concilier respect de l'humain, préservation de l'environnement et engagement envers la société

## ➤ Mettre les femmes et les hommes au cœur du Groupe

- Veiller à la santé-sécurité et au bien-être
- Accueillir, intégrer et faire évoluer les collaborateurs
- Promouvoir la diversité et la mixité
- Partager la valeur

## ➤ Contribuer aux transitions écologique et énergétique

- Agir pour le climat
- Préserver les ressources
- Respecter la biodiversité

## ➤ Être partenaire de confiance de nos parties prenantes

- Respecter des normes strictes en matière d'éthique
- Établir des relations de confiance avec nos fournisseurs et sous-traitants
- Veiller aux droits humains
- Faire preuve de solidarité et d'engagement dans la société
- Dialoguer avec nos parties prenantes

# Évaluation de la politique RSE du Groupe

Durabilité – publication volontaire et réglementaire

## NOTATIONS ESG

Agence de notation      Note      Évolution vs 2023



AA



61/ 100  
Transparency  
level very high

En amélioration de



Agence de notation      Note      Évolution vs 2023



B



32,7

En amélioration de



## DIRECTIVE CSRD



### Une matrice de double matérialité faisant apparaître

- des enjeux communs à tous les métiers du Groupe (Climat, RH, éthique)
- des enjeux spécifiques à certains métiers (pollution, biodiversité, protection des données, sensibilisation du public par ex.)



### Publication de l'état de durabilité

- 149 points de données (dont 110 Environnement, 33 Social et 6 Gouvernance)
- Aucune réserve des commissaires aux comptes

# Sommaire



- |          |   |           |  |
|----------|---|-----------|--|
| <b>1</b> | <b>Le Groupe</b>  | <b>7</b>  | <b>Comptes 2024</b>                          |
| <b>2</b> | <b>Chiffres clés 2024</b>   | <b>8</b>  | <b>Rapports des commissaires aux comptes</b> |
| <b>3</b> | <b>Les femmes et les hommes du Groupe</b>                             | <b>9</b>  | <b>Gouvernance</b>                           |
| <b>4</b> | <b>Revue opérationnelle de l'année 2024</b>                           | <b>10</b> | <b>Perspectives</b>                          |
| <b>5</b> | <b>Stratégie climat</b>   | <b>11</b> | <b>Questions - Réponses</b>                  |
| <b>6</b> | <b>Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat</b> | <b>12</b> | <b>Vote des résolutions</b>                  |

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C,  
réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

# Le Groupe publie des résultats très solides et atteint ses objectifs

## PERFORMANCE DU GROUPE



Chiffre d'affaires en **légère croissance** sur un an comme attendu

ROCA en **croissance un peu plus forte qu'attendu** sur un an

Paiement d'un dividende de **2,00€** par action <sup>(b)</sup> au titre de l'année 2024 +5,3% par rapport à 2023

FCF avant BFR <sup>(a)</sup> en **hausse de 8%** sur un an

Endettement financier net en **amélioration** sur un an à fin décembre 2024, incluant des acquisitions nettes représentant plus de 1,1 Md€ sur l'année

Certification SBTi des **six métiers du Groupe**

## EQUANS



Très bonne exécution du plan stratégique Perform

**3,5%**  
Marge des activités

**98%** Taux de conversion du ROCA en cash-flow avant BFR <sup>(c)</sup>

**> 1,5 Md€**  
Excédent financier net

## ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION



Carnet de commandes à un **niveau record**, offrant de la visibilité sur l'activité future

**32,2 Md€**  
+13% vs 2023

(a) Y compris fréquences

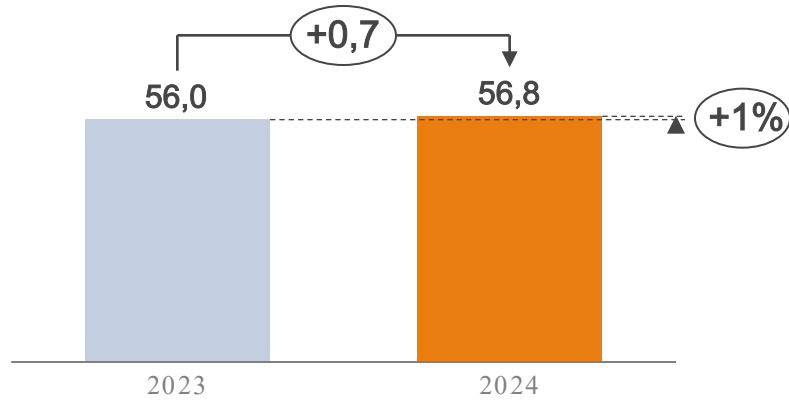
(b) Proposé par le conseil d'administration à l'assemblée générale du 29 avril 2025

(c) Cash-flow libre avant coût de la dette nette, charges d'intérêt sur les obligations de location et impôts décaissés

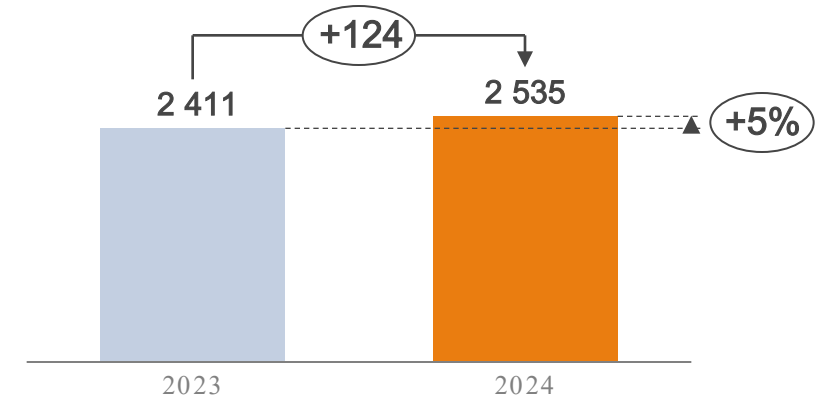
# Chiffres clés 2024 du Groupe

Amélioration des indicateurs -clés du Groupe

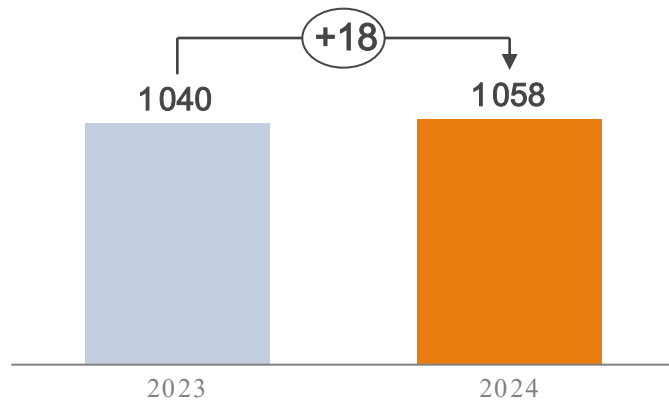
Chiffre d'affaires  
du Groupe  
(en Md€)



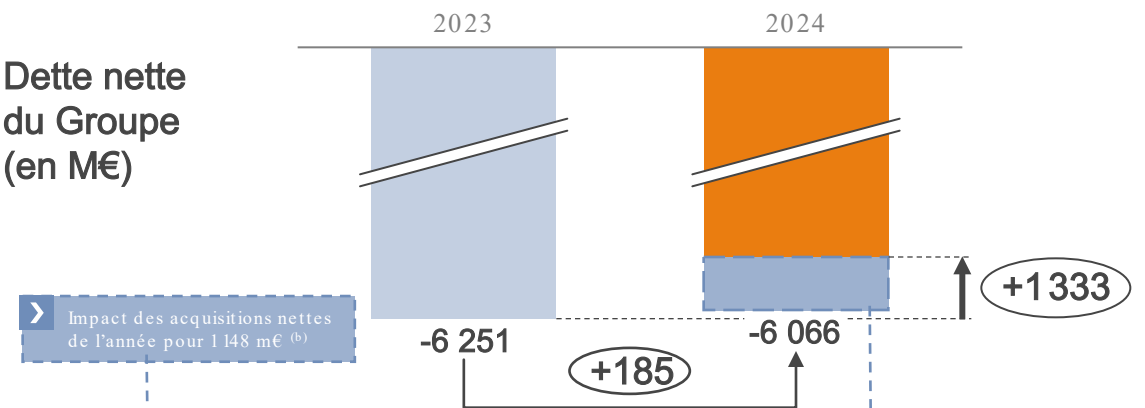
ROCA (a)  
du Groupe  
(en M€)



Résultat net  
part du Groupe  
(en M€)



Dette nette  
du Groupe  
(en M€)



(a) Résultat Opérationnel Courant des Activités (ROC hors amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA))

(b) Dont acquisitions de La Poste Telecom et investissements dans des co-entreprises par Bouygues Telecom, acquisition de JPG par TF1, et achat d'actions TF1



# Sommaire



- |          |   |           |  |
|----------|---|-----------|--|
| <b>1</b> | <b>Le Groupe</b>  | <b>7</b>  | <b>Comptes 2024</b>                          |
| <b>2</b> | <b>Chiffres clés 2024</b>   | <b>8</b>  | <b>Rapports des commissaires aux comptes</b> |
| <b>3</b> | <b>Les femmes et les hommes du Groupe</b>                             | <b>9</b>  | <b>Gouvernance</b>                           |
| <b>4</b> | <b>Revue opérationnelle de l'année 2024</b>                           | <b>10</b> | <b>Perspectives</b>                          |
| <b>5</b> | <b>Stratégie climat</b>   | <b>11</b> | <b>Questions - Réponses</b>                  |
| <b>6</b> | <b>Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat</b> | <b>12</b> | <b>Vote des résolutions</b>                  |

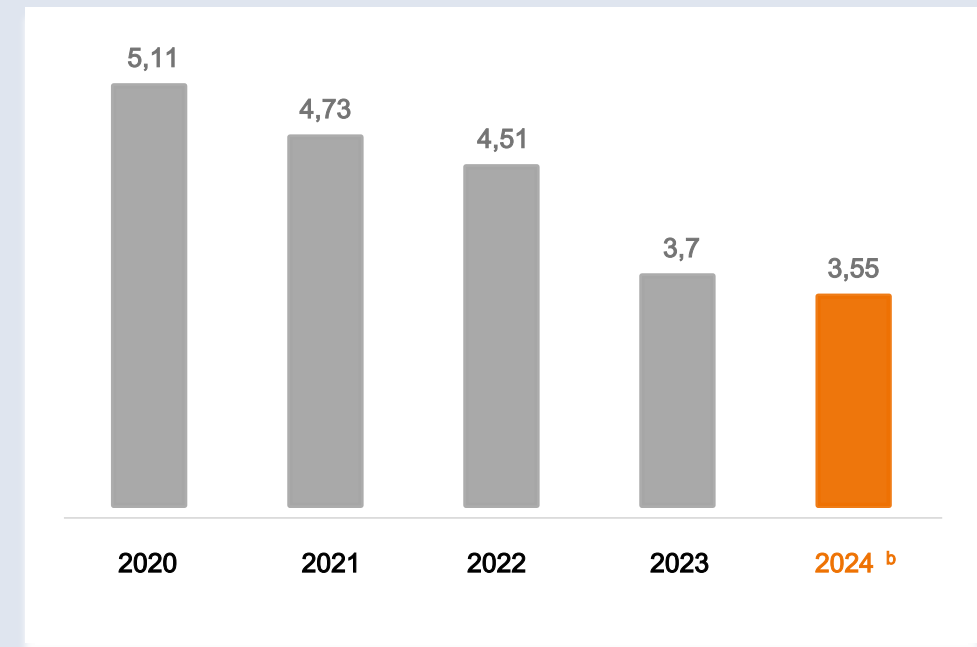
Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C,  
réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

# La Prévention Santé Sécurité : une priorité pour le Groupe

## Santé/sécurité : répercussions positives des actions de prévention

- Baisse pour la 4<sup>e</sup> année consécutive du **taux de fréquence** des accidents du travail avec arrêt pour atteindre **3,55**
- Stabilité du **taux de gravité** des accidents du travail avec arrêt à **0,28**
- Malgré ses actions de prévention, le Groupe déplore **neuf accidents du travail mortels** dans le monde
- Le Groupe cible les **accidents graves comme axe prioritaire de ses actions de prévention**, et intègre en 2025 un objectif relatif à leur diminution dans les critères de rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Bouygues SA et des dirigeants des métiers

Évolution du taux de fréquence <sup>(a)</sup> Groupe des AT avec arrêt



(a) Nombre de jours d'arrêt consécutifs à un accident du travail (hors accidents consécutifs à des malaises) X 1 000 / nombre d'heures travaillées

(b) Equans inclus

# Diversité et Inclusion

CIBLE 2025

**30,5 %**

Femmes instances dirigeantes

**21,5 %**

Femmes Managers

Collaborateurs Colas

Assemblée générale des actionnaires - 29 avril 2025

**OBJECTIF** : renforcer et soutenir la progression des femmes dans les instances dirigeantes et créer les conditions d'une égalité des chances pour tous, dans le respect des réglementations locales

Maintien des deux objectifs Groupe <sup>(1)</sup> à fin 2025 : 30,5 % de femmes dans nos instances dirigeantes et 21,5 % de femmes managers à fin 2025 .

## ENGAGEMENTS

Publication de la politique Groupe **Droits Humains** qui renforce la politique de tolérance zéro sur les questions de harcèlement, de sexisme et de discrimination.

## RÉALISATIONS

Le programme **People First** a déployé une politique de développement RH ambitieuse, dans le respect des réglementations locales :

- Revue **collaborateurs à haut potentiel** dans les plans de succession Métiers en intégrant un critère de mixité ;
- Revue spécifique consacrée **aux femmes à haut potentiel** du Groupe ;
- Suivi de l'évolution **des haut potentiels internationaux** dans les plans de succession ;
- Des programmes de formation et d'accompagnement de ces profils.

(1) L'objectif 2025 prendra en compte l'effectif d'Equans

# Sommaire



- |          |   |           |  |
|----------|---|-----------|--|
| <b>1</b> | <b>Le Groupe</b>  | <b>7</b>  | <b>Comptes 2024</b>                          |
| <b>2</b> | <b>Chiffres clés 2024</b>   | <b>8</b>  | <b>Rapports des commissaires aux comptes</b> |
| <b>3</b> | <b>Les femmes et les hommes du Groupe</b>                             | <b>9</b>  | <b>Gouvernance</b>                           |
| <b>4</b> | <b>Revue opérationnelle de l'année 2024</b>                           | <b>10</b> | <b>Perspectives</b>                          |
| <b>5</b> | <b>Stratégie climat</b>   | <b>11</b> | <b>Questions - Réponses</b>                  |
| <b>6</b> | <b>Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat</b> | <b>12</b> | <b>Vote des résolutions</b>                  |

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C, réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

## Revue opérationnelle



Tunnelier Xihe, projet d'extension de la ligne de métro Tung Chung – Contrat 1201 – Hong Kong  
Bouygues Travaux Publics | Dragages Hong Kong

**Forte progression**  
sur un an du carnet de commandes  
en France et à l'international,  
largement portée par Bouygues  
Construction

**Hausse de la part de  
l'international**, passant  
de ~63% en 2021 à  
**~68%**  
en 2024

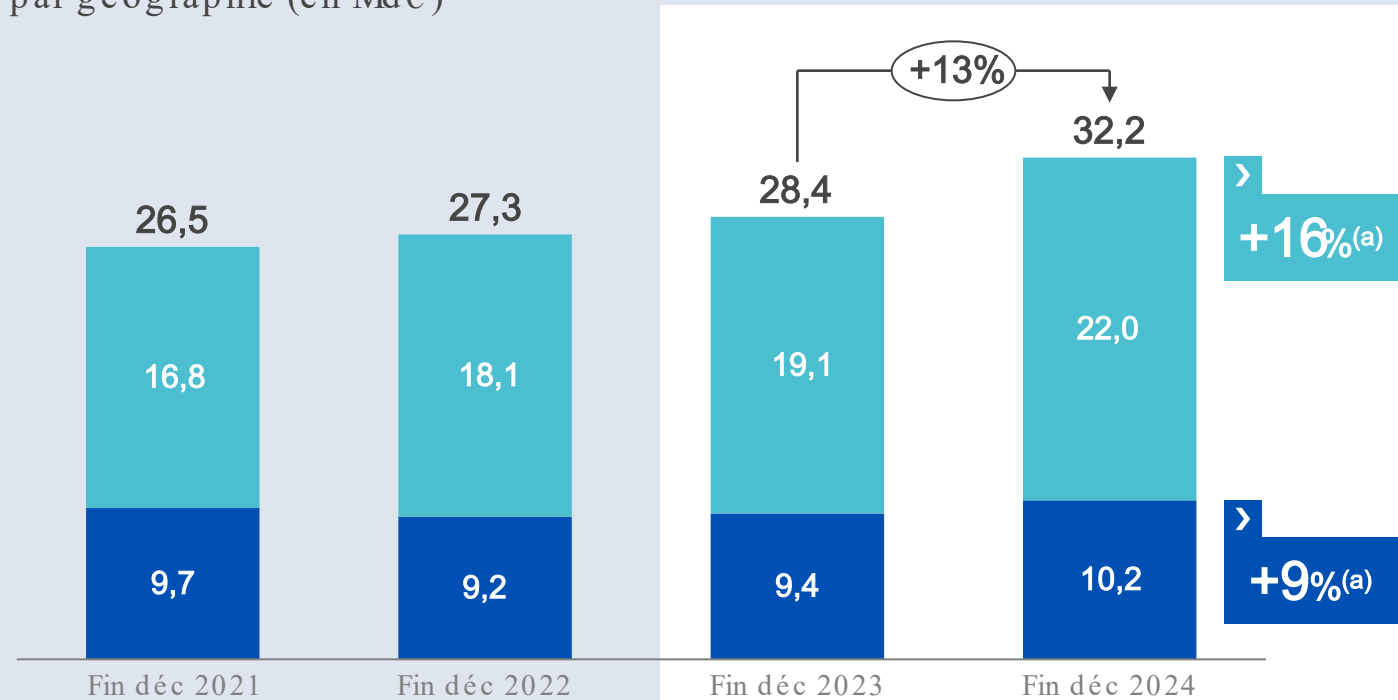
Centre Hospitalier Universitaire de Benguerir,  
région de Marrakech au Maroc - Bouygues Construction Maroc

Assemblée générale des actionnaires - 29 avril 2025

# Un carnet de commandes des activités de construction à un niveau record

● France | ● International

Carnet de commandes des activités de construction  
par géographie (en Md€)

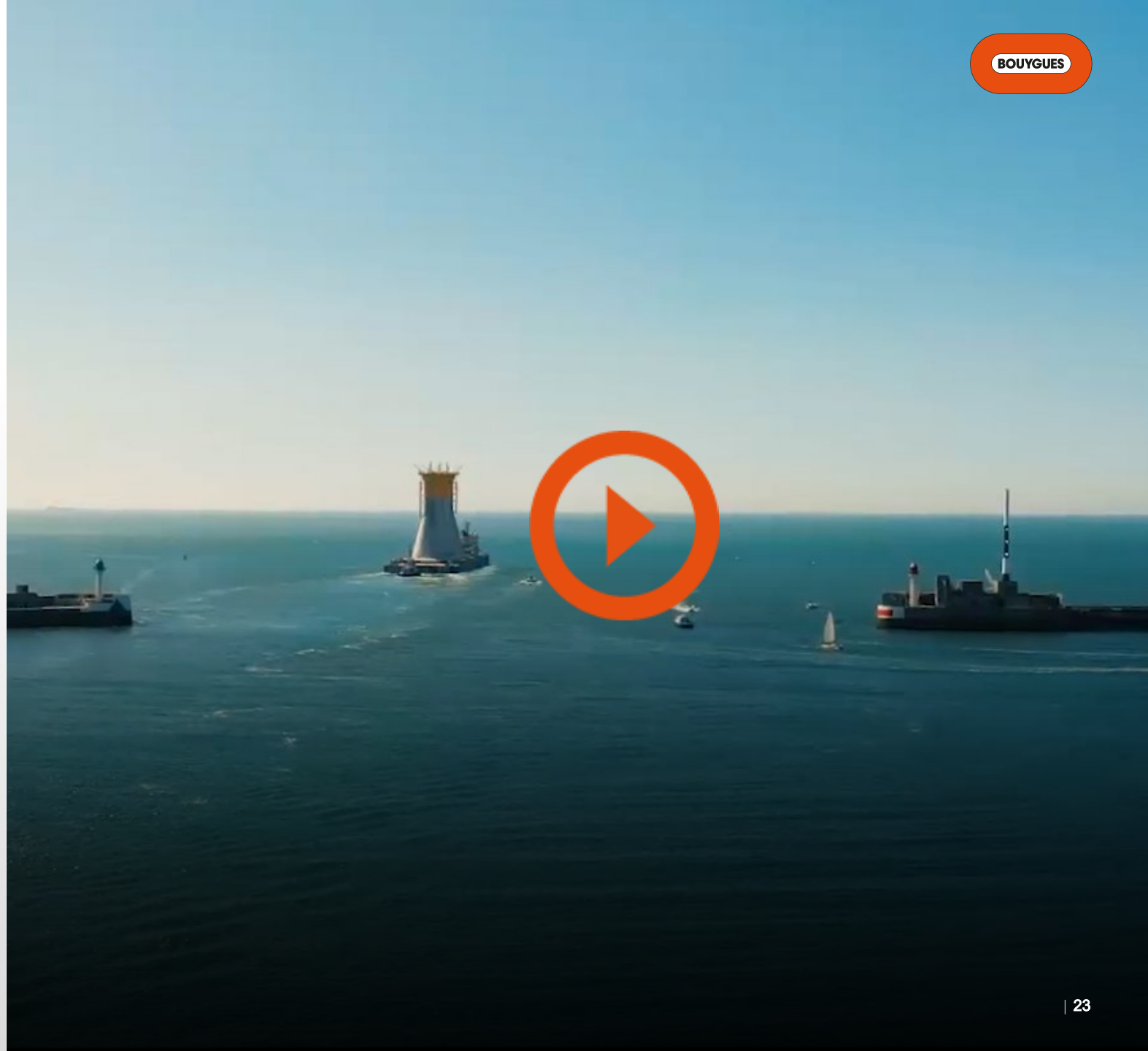


(a) Sur un an

## Film Bouygues Construction

Clip Building for life

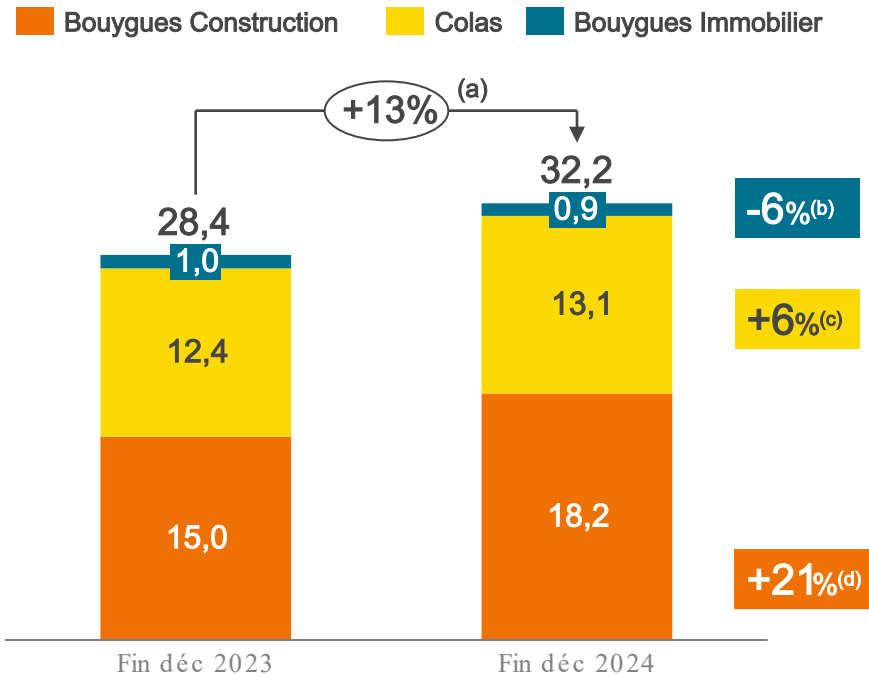
---



# Un carnet de commandes des activités de construction (1/2)

Offrant une forte visibilité sur l'activité future

## Carnet de commandes des activités de construction (en Md€)



- (a) +15% à change constant et hors principales cessions et acquisitions  
 (b) -6% à change constant et hors principales cessions et acquisitions  
 (c) +9% à change constant et hors principales cessions et acquisitions  
 (d) +20% à change constant et hors principales cessions et acquisitions



CARNET **+0,7 Md€** sur un an



CARNET  
**13,1Md€**

ROUTE  
**+2%** sur un an,  
dont  
**+8%** en France  
**-1%** à l'international

RAIL  
**+14%**  
sur un an

PRISE  
DE COMMANDES  
**13,4Md€**

Prise de commandes en hausse dans la Route  
en France et à l'international



# Film Colas

## Colas in motion : innovation

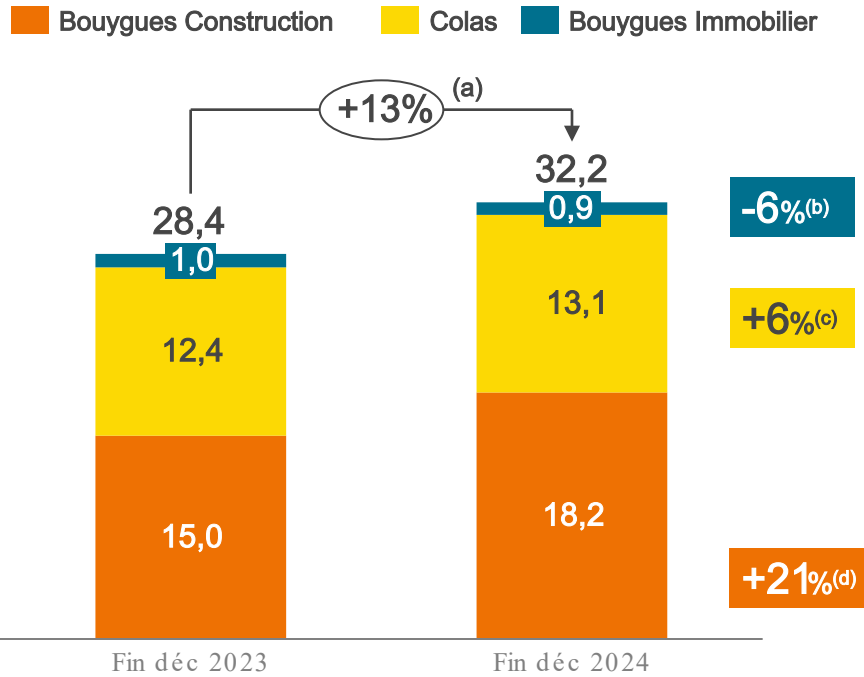
---



# Un carnet de commandes des activités de construction (2/2)

Offrant une forte visibilité sur l'activité future

## Carnet de commandes des activités de construction (en Md€)



(a) +15% à change constant et hors principales cessions et acquisitions  
 (b) -6% à change constant et hors principales cessions et acquisitions  
 (c) +9% à change constant et hors principales cessions et acquisitions  
 (d) +20% à change constant et hors principales cessions et acquisitions



CARNET **+3,2** Md€ sur un an



CARNET  
**18,2** Md€

Travaux Publics  
**+42%** sur un an

Bâtiment International  
**+6%** sur un an

Bâtiment France  
**+3%** sur un an

Carnet à fin 2024 à exécuter en 2025 à ~9 Md€, un niveau supérieur à celui de l'exercice précédent

PRISE DE COMMANDES  
**13,3** Md€

Répartition équilibrée entre les activités de « fonds de commerce »<sup>a</sup> et les contrats significatifs

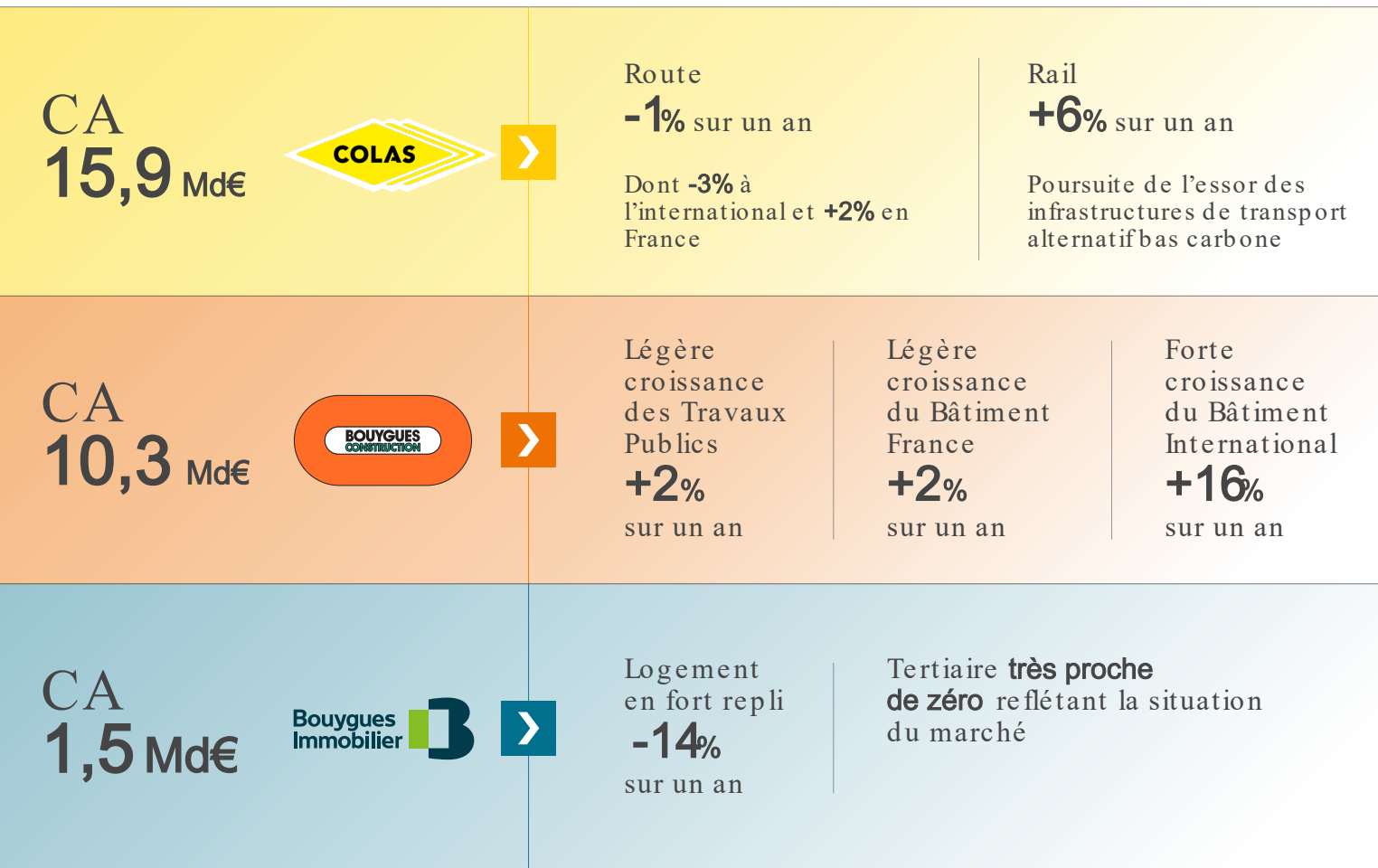


CARNET  
**-0,1** Md€ sur un an

Environnement de marché encore difficile

(a) Contrats inférieurs à 100 M€

# Chiffre d'affaires des activités de construction



M€	2024	2023	Variation
<b>Chiffre d'affaires (a)</b>	<b>27 508</b>	<b>27 335</b>	<b>+1%(b)</b>
dont Colas	15 907	16 015	-1%(c)
dont Bouygues Construction	10 340	9 755	+6%(d)
dont Bouygues Immobilier	1 451	1 738	-17%(e)
dont France	11 587	11 749	-1%
dont International	15 921	15 586	+2%

Pour information, Bouygues Immobilier y.c quote-part des co-promotions

Chiffre d'affaires y.c quote-part des co-promotions	1 628	1 920	-15%
---	-------	-------	------

(a) Total des contributions au chiffre d'affaires après éliminations au sein des activités de construction

(b) +1% à périmètre et change constants

(c) 0% à périmètre et change constants

(d) +5% à périmètre et change constants

(e) -17% à périmètre et change constants

# ROCA des activités de construction

ROCA  
552 M€



MARGE  
DES ACTIVITÉS  
**3,5%**  
+0,1 point  
sur un an

Malgré le *one-off* lié  
à la cession d'un actif  
foncier aux USA  
en 2023

ROCA  
326 M€



MARGE  
DES ACTIVITÉS  
**3,2%**  
+0,3 point  
sur un an

Une progression notamment  
due au bon déroulement du  
plan stratégique en place  
depuis 2 ans

ROCA  
-51 M€



Adaptation de la structure de coûts, efforts  
commerciaux auprès des clients et provisions  
enregistrées sur les opérations

M€	2024	2023	Variation
<b>Chiffre d'affaires (a)</b>	<b>27 508</b>	<b>27 335</b>	<b>+1%(b)</b>
dont Colas	15 907	16 015	-1%(c)
dont Bouygues Construction	10 340	9 755	+6%(d)
dont Bouygues Immobilier	1 451	1 738	-17%(e)
dont France	11 587	11 749	-1%
dont International	15 921	15 586	+2%
<b>Résultat opérationnel courant des activités</b>	<b>827</b>	<b>851</b>	<b>-24</b>
dont Colas	552	542	+10
dont Bouygues Construction	326	281	+45
dont Bouygues Immobilier	(51)	28	-79
Marge des activités	3,0%	3,1%	-0,1 pt
<b>Résultat opérationnel courant (f)</b>	<b>818</b>	<b>843</b>	<b>-25</b>
<b>Résultat opérationnel (g)</b>	<b>731</b>	<b>739</b>	<b>-8</b>

Pour information, Bouygues Immobilier y.c quote-part des co-promotions

Chiffre d'affaires y.c quote-part des co-promotions	1 628	1 920	-15%
ROCA y.c quote-part des co-promotions	(42)	56	-98

(a) Total des contributions au chiffre d'affaires après éliminations au sein des activités de construction

(b) +1% à périmètre et change constants

(c) 0% à périmètre et change constants

(d) +5% à périmètre et change constants

(e) -17% à périmètre et change constants

(f) Dont amortissement de PPA de -8 M€ chez Colas et de -1 M€ chez Bouygues Construction en 2024 et de -8 M€ chez Colas en 2023

(g) Dont résultat non courant de -56 M€ chez Bouygues Construction et de -31 M€ chez Bouygues Immobilier en 2024, et de -10 M€ chez Colas, de -81 M€ chez Bouygues Construction, et de -13 M€ chez Bouygues Immobilier en 2023

## Revue opérationnelle

---

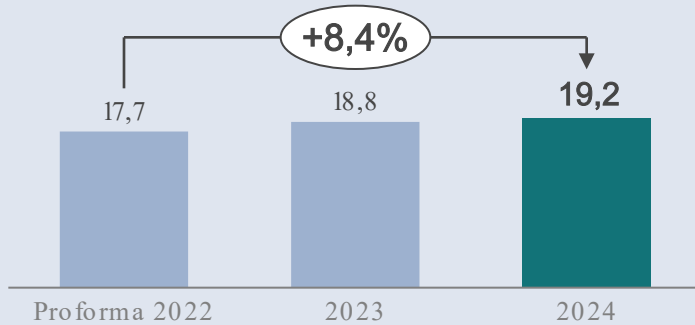


Centre de stockage d'électricité  
aux Pays-Bas, Equans

# Déploiement très satisfaisant du plan Perform

Entre fin 2022 et fin 2024

Chiffre d'affaires (en Md€)

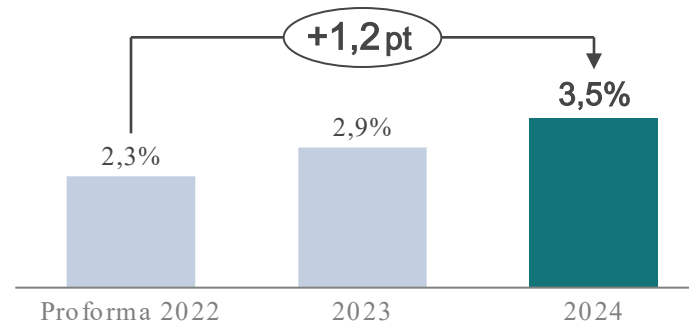


**Croissance du CA supérieure**  
aux attentes initiales

Demande soutenue en lien avec les transitions  
énergétique, industrielle et numérique

Très bonne tenue des marchés en lien  
avec les industries de haute technologie,  
les énergies et la santé

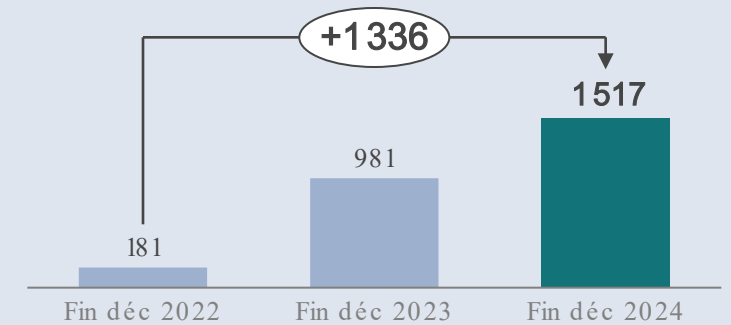
Marge des activités (en %)



**Marge des activités 3,5%** en 2024  
en ligne avec les attentes initiales

Grâce à l'avancée des 5 leviers  
de performance

Excédent financier net (en M€)



**Amélioration très significative**  
de l'excédent financier net sur la période

Après distribution aux actionnaires  
de 150 M€ en 2023 et 245 M€  
en 2024

# Forte amélioration de la rentabilité et de la génération de trésorerie sur un an

<p>CARNET DE COMMANDES <b>+3%</b> sur un an</p>	<p>CARNET <b>25,4 Md€</b> À fin 2024</p>	<p>Poursuite de la stratégie de sélectivité des affaires</p> <p>Amélioration graduelle de la marge à la prise de commandes</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>M€</th> <th>2024</th> <th>2023</th> <th>Variation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Chiffre d'affaires</b></td> <td><b>19 170</b></td> <td><b>18 761</b></td> <td><b>+2%</b><sup>(a)</sup></td> </tr> <tr> <td>dont France</td> <td>6 376</td> <td>6 461</td> <td>-1%</td> </tr> <tr> <td>dont international</td> <td>12 794</td> <td>12 300</td> <td>+4%</td> </tr> <tr> <td><b>Résultat opérationnel courant des activités</b></td> <td><b>680</b></td> <td><b>545</b></td> <td><b>+135</b></td> </tr> <tr> <td>Marge des activités</td> <td>3,5%</td> <td>2,9%</td> <td>+0,6 pt</td> </tr> <tr> <td><b>Résultat opérationnel courant</b></td> <td><b>680</b></td> <td><b>545</b></td> <td><b>+135</b></td> </tr> <tr> <td><b>Résultat opérationnel</b> <sup>(b)</sup></td> <td><b>584</b></td> <td><b>464</b></td> <td><b>+120</b></td> </tr> </tbody> </table> <p><small>(a) +3% à périmètre et change constants (b) Dont résultat non courant de -96 M€ en 2024 et de -81 M€ en 2023</small></p>	M€	2024	2023	Variation	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>19 170</b>	<b>18 761</b>	<b>+2%</b> <sup>(a)</sup>	dont France	6 376	6 461	-1%	dont international	12 794	12 300	+4%	<b>Résultat opérationnel courant des activités</b>	<b>680</b>	<b>545</b>	<b>+135</b>	Marge des activités	3,5%	2,9%	+0,6 pt	<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>680</b>	<b>545</b>	<b>+135</b>	<b>Résultat opérationnel</b> <sup>(b)</sup>	<b>584</b>	<b>464</b>	<b>+120</b>
M€	2024	2023	Variation																																
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>19 170</b>	<b>18 761</b>	<b>+2%</b> <sup>(a)</sup>																																
dont France	6 376	6 461	-1%																																
dont international	12 794	12 300	+4%																																
<b>Résultat opérationnel courant des activités</b>	<b>680</b>	<b>545</b>	<b>+135</b>																																
Marge des activités	3,5%	2,9%	+0,6 pt																																
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>680</b>	<b>545</b>	<b>+135</b>																																
<b>Résultat opérationnel</b> <sup>(b)</sup>	<b>584</b>	<b>464</b>	<b>+120</b>																																
<p>Croissance du chiffre d'affaires meilleure qu'attendu sur l'année</p>	<p>Bonne dynamique d'ensemble sur les principales zones géographiques</p>	<p>CA International en hausse sur un an malgré les cessions fin 2023 et la sortie en cours de l'activité <i>New Build</i> au Royaume-Uni</p>																																	
<p>Forte progression du ROCA <b>+135M€</b> sur un an</p>	<p>MARGE DES ACTIVITÉS <b>+0,6 point</b> sur un an</p>		<p>Taux de conversion du ROCA en cash-flow<sup>(a)</sup> avant BFR à <b>98 %</b></p> <p>Soit un niveau très satisfaisant et dans le haut de la fourchette annoncée [80% - 100%]</p>																																

# Film Equans

## Highlights 2024





# Les perspectives d'Equans sont les suivantes

» En 2025, Equans poursuivra le déploiement de son plan stratégique

Chiffre  
d'affaires



Poursuite de la **croissance organique** du chiffre d'affaires

Marge  
des activités (a)



Marge des activités **proche de 4%**

Trésorerie



Taux de conversion de **80% à 100%**  
du ROCA en cash-flow (b) avant Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

POUR RAPPEL



Equans a pour objectif de rejoindre progressivement la croissance organique des comparables du secteur, et d'atteindre, en 2027, une marge des activités de 5%

(a) Marge opérationnelle courante des activités

(b) Cash-flow libre avant coût de la dette nette, charges d'intérêt sur les obligations de location et impôts décaissés

# Revue opérationnelle



Nouvelle Bbox Wi-Fi 7

# Bouygues Telecom a atteint ses objectifs 2024



RAPPEL OBJECTIFS 2024

RÉSULTATS 2024

(en M€)

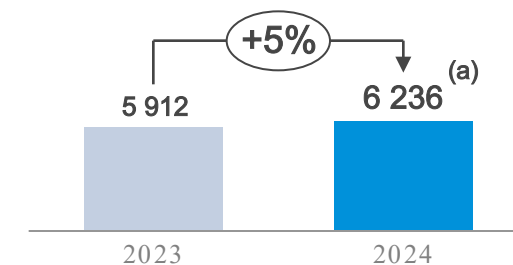
Chiffre d'affaires  
facturé aux clients



En hausse



+5% sur un an



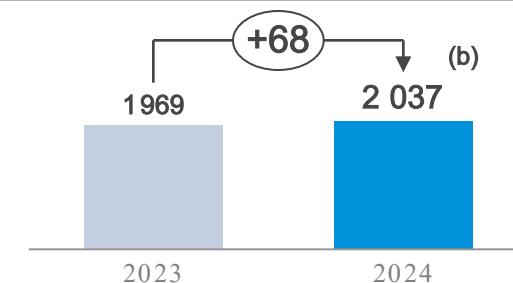
EBITDA  
après Loyer



Supérieur à 2 Md€



2 037 M€



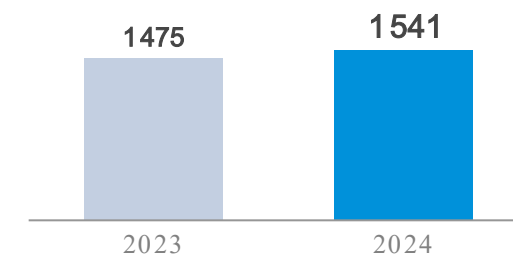
Investissements  
d'exploitation bruts



≈ 1,5Md€  
hors fréquences



1 541 M€



(a) Contribution de La Poste Telecom au CA facturé aux clients = +54 M€

(b) Contribution de La Poste Telecom à l'EBITDA après Loyer = +3 M€

# Confirmation de l'excellence des offres, services et équipements Fixe de Bouygues Telecom



**1<sup>er</sup> opérateur sur la qualité du Wi-Fi et de l'internet Fixe en 2024**

**N°1 sur le Wi-Fi pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive (a) selon nPerf**



**N°1 sur le Fixe pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive selon nPerf**



**Lancement prometteur, au T4 2024, d'offres Grand Public**

**B.iG**, une offre inédite à destination des familles (b)

**B&YOU Pure Fibre**, à destination des clients digitaux et autonomes



**Lancement d'une nouvelle Bbox Wi-Fi 7 début 2025**

**1<sup>ère</sup> box fibre certifiée Wi-Fi 7** par la Wi-Fi Alliance en France

**Connexion fibre ultra-rapide** (débits symétriques jusqu'à 8 Gb/s (c))

**Box éco-conçue** (avec notamment une coque composée à + de 90% de plastique recyclé)

Utilisation totale et simultanée des 3 bandes de fréquence

4 antennes pour chaque bande de fréquence

Répéteurs tri-bande certifiés Wifi 7



(a) Bouygues Telecom remporte la 1<sup>ère</sup> place sur le score global et sur tous les indicateurs : débits descendants et montants, latence, navigation et streaming

(b) Définition élargie à ceux qui ne vivent pas sous le même toit. Possibilité d'utiliser des RIB différents pour les lignes d'un même pack

(c) Offre soumise à conditions valable avec l'offre Bbox Ultym Wi-Fi 7. Débit maximum théorique descendant jusqu'à 8Gb/s et débit maximum théorique montant jusqu'à 8Gb/s, sous réserve d'éligibilité et d'équipement compatible (carte 10G) branché en filaire

Film Bouygues Telecom

Campagne B.iG

---



# Le Fixe, moteur de la croissance de Bouygues Telecom

» Performance solide, en volume et valeur



**5,2 millions**  
de clients Fixe  
à fin 2024

**+263 000** clients Fixe en 2024,  
dont **+111 000** au T4 2024

Meilleure croissance du nombre  
d'abonnés sur un trimestre depuis 2011



**4,2 millions**  
de clients FTTH (a)  
à fin 2024

**+615 000** clients FTTH en 2024,  
dont **+207 000** au T4 2024

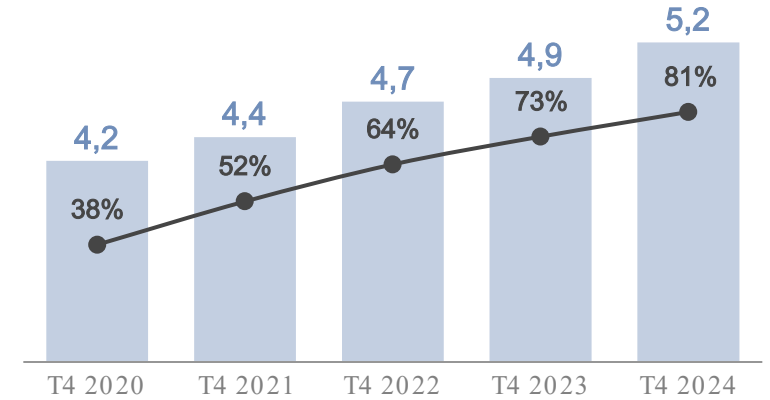
**81%** des clients Fixe sur une offre FTTH,  
**+8 pts** sur un an

Poursuite du déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire  
Plus de **38 millions** de prises FTTH commercialisées à fin 2024

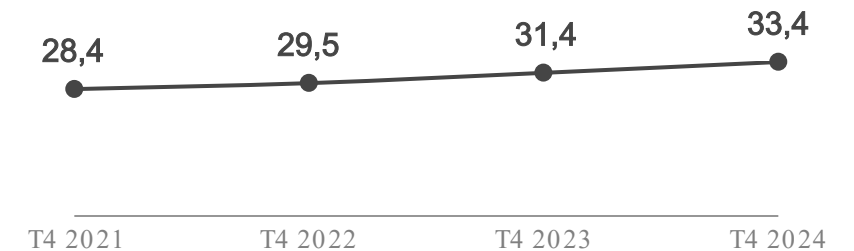


Parc clients Fixe  
(millions de clients)  
et part de clients  
FTTH

● % FTTH  
■ Total



ABPU Fixe (€)  
**33,4 €**  
en hausse  
de 2,0€  
sur un an



(a) *Fiber-To-The-Home* (Fibre jusqu'à l'abonné) correspond au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur) jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel (définition Arcep)

# Des résultats commerciaux solides dans le Mobile, dans un marché mature

» Fidélisation et convergence, priorités de la nouvelle stratégie de conquête commerciale



**18,3 millions**

de clients forfait Mobile hors MtoM<sup>(a)</sup> à fin 2024

**+339 000** clients en 2024 hors La Poste Telecom

dont **+93 000** au T4 2024 hors La Poste Telecom

**+2,4 millions** de clients La Poste Telecom au T4 2024

Soit au total, **+2,8 millions** de clients en 2024



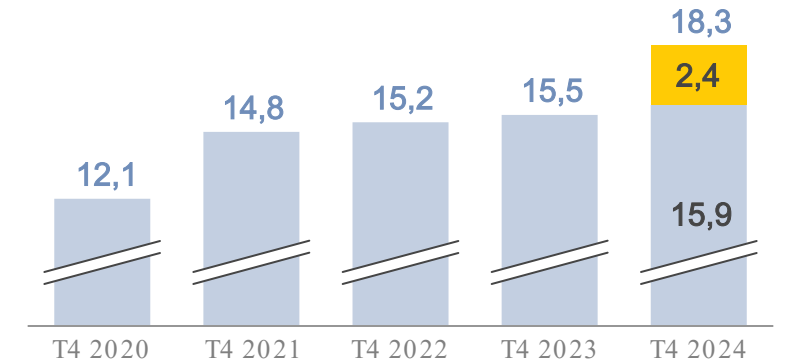
Baisse de l'ABPU Mobile hors La Poste Telecom de 0,6 euro sur un an, dans un contexte de marché toujours concurrentiel avec des prix bas à l'acquisition de nouveaux clients

**ABPU Mobile La Poste Telecom à 11€**



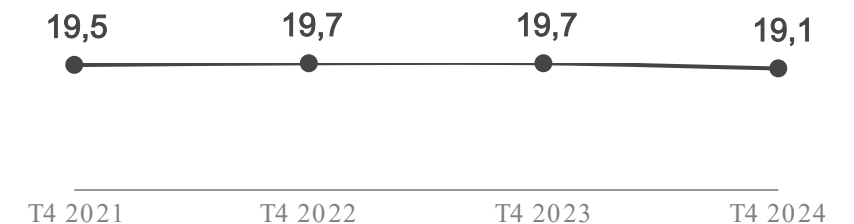
Parc clients Forfait Mobile hors MtoM (millions de clients)

■ La Poste Telecom  
■ Bouygues Telecom



ABPU Mobile hors La Poste Telecom

**19,1€**



(a) Machine-to-Machine

# Chiffres clés de Bouygues Telecom

La Poste Telecom est consolidée dans les comptes de Bouygues Telecom depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2024

Chiffre d'affaires  
facturé aux  
clients  
**+5%** sur un an



Performance  
portée par la très  
bonne croissance  
du Fixe

Chiffre d'affaires total  
**+1% sur un an**, impacté par  
un moindre chiffre d'affaires  
Autres (terminaux, accessoires  
et travaux)

EBITDA  
après Loyer  
**+68 M€**  
sur un an



Effets combinés  
de la croissance  
du chiffre d'affaires  
facturé aux clients et  
des efforts continus  
de **maîtrise des coûts**

Marge d'EBITDA  
après Loyer à  
**32,7%** incluant un léger  
impact dilutif de La Poste  
Telecom

ROCA  
**795 M€**



Stable sur un an  
Hausse de l'EBITDA après Loyer compensée  
par l'augmentation des amortissements (en  
lien avec la trajectoire de capex)

M€	2024	2023	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7 820</b>	<b>7 727</b>	<b>+1%</b> (a)
dont chiffre d'affaires Services	6 236 <sup>(b)</sup>	5 979	+4%
dont chiffre d'affaires facturé aux clients	6 236 <sup>(c)</sup>	5 912	+5%
dont chiffre d'affaires Autres	1 584	1 748	-9%
<b>EBITDA après Loyer</b>	<b>2 037<sup>(d)</sup></b>	<b>1 969</b>	<b>+68</b>
EBITDA après Loyer/ CA Services	32,7%	32,9%	-0,2 pt
<b>Résultat opérationnel courant des activités</b>	<b>795</b>	<b>798</b>	<b>-3</b>
<b>Résultat opérationnel courant<sup>(e)</sup></b>	<b>769</b>	<b>769</b>	<b>0</b>
<b>Résultat opérationnel<sup>(f)</sup></b>	<b>810</b>	<b>791</b>	<b>+19</b>
<b>Investissements d'exploitation bruts<sup>(g)</sup></b>	<b>(1 541)</b>	<b>(1 475)</b>	<b>-66</b>
<b>Cessions</b>	<b>57</b>	<b>47</b>	<b>+10</b>

(a) 0% à périmètre et change constants

(b) Dont 50 M€ de La Poste Telecom

(c) Dont 54 M€ de La Poste Telecom

(d) Dont 3 M€ de La Poste Telecom

(e) Dont amortissement de PPA de -26 M€ en 2024 et de -29 M€ en 2023

(f) Dont résultat non courant de +41 M€ en 2024 et de +22 M€ en 2023

(g) Hors fréquences. Capex bruts y compris fréquences : 1 723 M€ en 2024 et 1 475 M€ en 2023



# La Poste Telecom, une opération qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de Bouygues Telecom

<p>▼</p> <p><b>SE RENFORCER DANS LE MOBILE ET DANS LE FIXE</b></p> 	<p>▼</p> <p><b>S'APPUYER SUR UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION TRÈS VASTE, PRÉSENT SUR TOUT LE TERRITOIRE</b></p>	<p>▼</p> <p><b>AUGMENTER SON EBITDA APRÈS LOYER DANS UN SECTEUR À COÛTS FIXES</b></p>
<p><b>+2,4 millions</b> clients Mobiles</p> <p><b>460</b> collaborateurs</p> <hr/> <p>La marque La Poste Mobile, reconnue pour sa qualité de service, sa proximité clients et le haut niveau de satisfaction de ses clients</p>	<p><b>~7 000</b> bureaux de poste complémentaires du réseau de boutiques de Bouygues Telecom</p> <hr/> <p>Accord de distribution avec le groupe La Poste et La Banque Postale</p>	<p>CONTRIBUTION ANNUELLE</p> <p>d'environ <b>140 M€</b> en EBITDA après Loyer à partir de 2028, après migration</p>

# Perspectives 2025 de Bouygues Telecom

## » BOUYGUES TELECOM vise pour 2025 :

Chiffre d'affaires  
facturé aux clients



**En légère hausse par rapport à 2024** (à périmètre constant, hors La Poste Telecom)  
auquel s'ajoute la contribution de La Poste Telecom <sup>(a)</sup>

EBITDA  
après Loyer



**Proche** de 2024. Bouygues Telecom ne bénéficiera plus en 2025 des couvertures très favorables sur les prix de l'énergie prises en 2020 et 2021. La contribution de La Poste Telecom à l'EBITDA après Loyer sera limitée en 2025, avec un effet plein attendu à partir de 2028.

Investissements  
d'exploitation bruts



**Environ 1,5 Md€** (hors fréquences), incluant les investissements liés à la préparation de la migration des clients Mobile de La Poste Telecom

(a) Chiffre d'affaires facturé aux clients de La Poste Telecom en 2024 = 320 M€

## Revue opérationnelle



# TF1 a atteint ses objectifs 2024



## RAPPEL OBJECTIFS 2024

## RÉSULTATS 2024

Digital



Poursuite de la **croissance du digital** en s'appuyant sur le lancement prometteur de TF1+



✓ **Objectif atteint**

**TF1+**

CA publicitaire  
**+39%**  
sur un an

**33 millions**  
de streamers  
mensuels en  
moyenne en  
2024

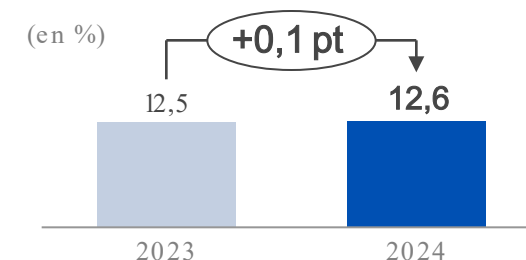
Marge des activités



Taux de marge des activités **proche** de celui de 2023



✓ **12,6%**



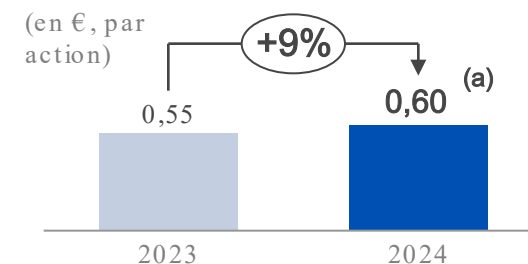
Dividende



Continuer à générer une trésorerie solide permettant de viser une **politique de dividendes en croissance** sur les prochaines années



✓ **0,60€**



(a) Proposé par le conseil d'administration à l'assemblée générale du 17 avril 2025

# Chiffres clés du groupe TF1

Audiences annuelles  
du groupe TF1 très solides



**33,5%**  
chez les FRDA<50 <sup>(a)</sup>  
(a) Femmes de moins de 50 ans  
Responsables des Achats

**30,5%**  
chez les individus  
âgés de 25 à 49 ans

Chiffre d'affaires porté  
par les deux pôles d'activité



**CA +3%**  
sur un an

MEDIA  
**+2%** sur un an  
CA publicitaire porté  
par la forte dynamique  
publicitaire de **TF1+**, en  
hausse de **39%** sur un an

NEWEN STUDIOS  
**+5%** sur un an  
incluant une contribution  
de JPG de 24 M€ <sup>(b)</sup>  
(b) Sur 5 mois

Amélioration  
de la rentabilité, dans  
une année de transformation  
profonde du groupe TF1



**ROCA 297 M€**  
**+9 M€** sur un an

INVESTISSEMENT  
DANS LE COÛT DES  
PROGRAMMES  
**+26 M€** sur un an  
MARGE  
DES ACTIVITÉS  
**12,6%** (+0,1 point  
sur un an)



Accompagnement  
du marché publicitaire plus  
dynamique qu'en 2023 sur les 9  
premiers mois et du lancement  
de la plateforme TF1+



Accélération  
des investissements dans  
le digital au quatrième trimestre,  
grâce à la cession d'une marque

M€	2024	2023	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 356</b>	<b>2 297</b>	<b>+3%</b> <sup>(a)</sup>
dont Média	2 011	1 967	+2%
dont Newen Studios	345	329	+5%
<b>Résultat opérationnel courant des activités</b>	<b>297</b>	<b>287</b>	<b>+9</b>
Marge des activités	12,6%	12,5%	+0,1 pt
<b>Résultat opérationnel courant</b> <sup>(b)</sup>	<b>289</b>	<b>283</b>	<b>+6</b>
<b>Résultat opérationnel</b> <sup>(c)</sup>	<b>271</b>	<b>253</b>	<b>+18</b>

(a) +1% à périmètre et change constants

(b) Dont amortissement de PPA de -8 M€ en 2024 et de -5 M€ en 2023

(c) Dont résultat non courant de -18 M€ en 2024 et de -30 M€ en 2023

# Perspectives 2025 du groupe TF1

» Dans un marché publicitaire offrant une visibilité limitée, les perspectives 2025 du groupe TF1 sont les suivantes :

**Digital** ➤ Croissance soutenue à **deux chiffres** du chiffre d'affaires digital

**Marge des activités** ➤ **Maintien d'une marge des activités proche** de celle de 2024

**Dividende** ➤ Viser une politique de **dividendes en croissance** dans les prochaines années

## Film TF1

La première chaîne de France célèbre ses 50 ans de lien avec le public français

---



TELEVISION FRANÇAISE



# Sommaire



- |          |   |           |  |
|----------|---|-----------|--|
| <b>1</b> | <b>Le Groupe</b>  | <b>7</b>  | <b>Comptes 2024</b>                          |
| <b>2</b> | <b>Chiffres clés 2024</b>   | <b>8</b>  | <b>Rapports des commissaires aux comptes</b> |
| <b>3</b> | <b>Les femmes et les hommes du Groupe</b>                             | <b>9</b>  | <b>Gouvernance</b>                           |
| <b>4</b> | <b>Revue opérationnelle de l'année 2024</b>                           | <b>10</b> | <b>Perspectives</b>                          |
| <b>5</b> | <b>Stratégie climat</b>   | <b>11</b> | <b>Questions - Réponses</b>                  |
| <b>6</b> | <b>Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat</b> | <b>12</b> | <b>Vote des résolutions</b>                  |

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C,  
réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni



# Une stratégie climat reposant sur 3 piliers

- Développement d'un **portefeuille de solutions** contribuant de façon positive aux transitions écologique et énergétique :
  - > En permettant d'éviter l'augmentation ou en contribuant à la réduction des émissions de GES pour le compte de nos clients et de la société
  - > En permettant à nos clients de contribuer au développement de puits de carbone couplés à des projets favorables à la biodiversité, sur le long terme, à hauteur des émissions résiduelles
  - > En contribuant également aux plans d'adaptation qui seront nécessaires pour faire face aux conséquences du dépassement des limites planétaires <sup>(1)</sup>
- Réduction des **émissions** de GES directes et indirectes, en cohérence avec des objectifs fondés sur la science (SBTi)
- Mise en place d'une stratégie de **résilience** et d' **adaptation** pour garantir la robustesse de chaque métier

La piste Végécol, au-delà de son empreinte carbone réduite, favorise la mobilité douce dans les territoires.

(1) Les limites planétaires (selon le Stockholm Resilience Centre) sont les seuils que l'humanité ne devrait pas dépasser pour ne pas compromettre les conditions favorables dans lesquelles elle a pu se développer et pour pouvoir durablement vivre dans un écosystème sûr.

# Un portefeuille de solutions contribuant à la transition de nos clients

## DES ACTIVITÉS FAVORABLES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

➤ Transport et distribution d'électricité	➤	1,5 Mds € *
➤ Équipements efficaces énergétiquement	➤	8,2 Mds € *
➤ Énergie décarbonée	➤	1,3 Mds € *
➤ Maintenance, rénovation et ouvrages moins carbonés	➤	9 Mds € *
➤ Constructions neuves	➤	0,8 Mds € **
➤ Infrastructures faible intensité carbone	➤	1,3 Mds € *

## EXEMPLES D'OPPORTUNITÉS EN LIEN AVEC LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- **Cynéo**, entité dédiée au réemploi des équipements et des matériaux de construction pour renforcer l'économie circulaire dans le secteur du Bâtiment, a ouvert son 2<sup>e</sup> site en Loire-Atlantique fin 2024. 10 sites sont envisagés à fin 2026.
- **Coreha, Kléom & Coprio** sont des offres complètes de rénovation énergétique adaptable et clé en main qui permet d'accompagner les particuliers et les copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique globale. Initiée dans les régions Bretagne et Pays de la Loire, l'offre sera progressivement étendue à la Normandie puis à la région Hauts-de-France à compter de 2025 et pourra ensuite être déployée nationalement.
- Deux entités de conseil **Carbon Shift** (Equans) pour accompagner entreprises et collectivités dans leurs enjeux de décarbonation et **Rejeneo**, pour restaurer des puits de carbone naturels avec un co-bénéfice biodiversité (séquestration de 28 000 TeqCO<sub>2</sub> depuis sa création fin 2023).

\* Chiffres d'affaires éligibles au sens de la Taxonomie \*\* Chiffre d'affaires aligné au sens de la Taxonomie

# Une réduction des émissions de GES entre 2023 et 2024

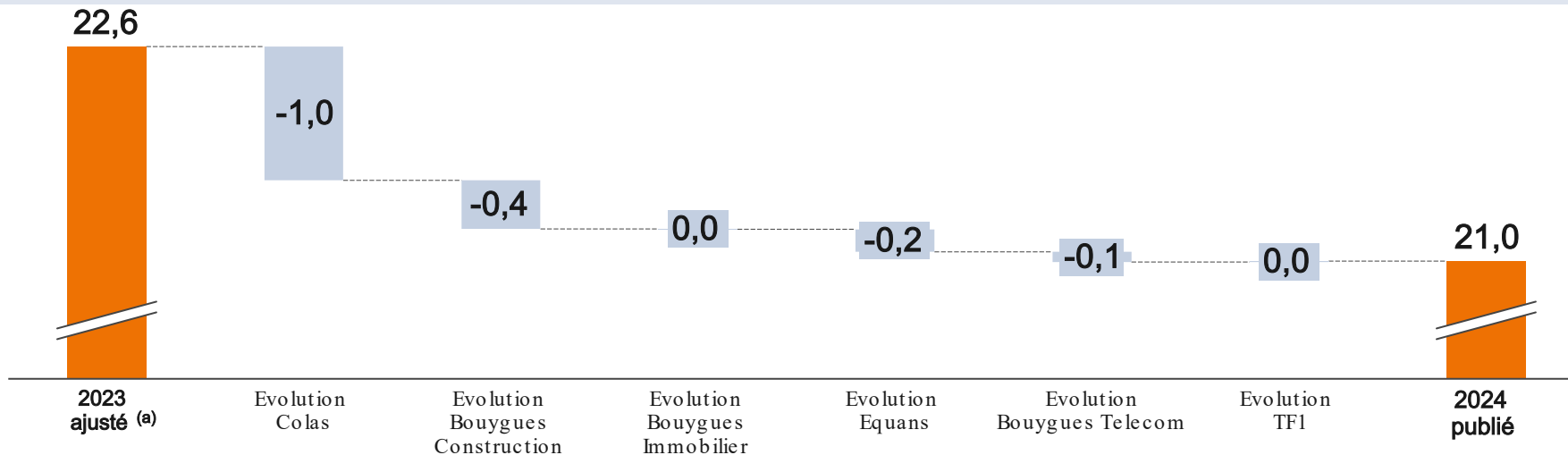


> Les objectifs de réduction des émissions de GES de chaque métier sont tous certifiés SBTi

2023 : Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, TF1 / 2022 : Bouygues Telecom / 2021 : Colas

2024 : Certification d'Equans et mise à jour de celle de Colas

> Le Groupe a réduit de 1,5 MteqCO<sub>2</sub> ses émissions entre 2022 et 2023, ainsi qu'entre 2023 et 2024



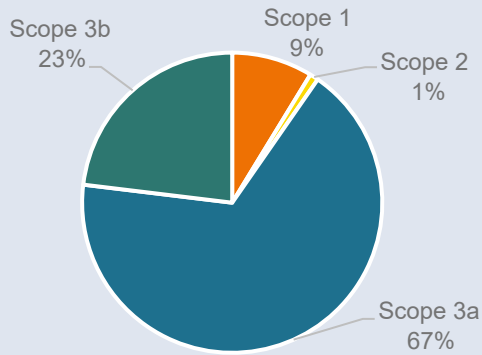
L'évolution des émissions de GES du Groupe peut varier, dans le temps, en fonction des périmètres analysés, des méthodologies de calcul des émissions de GES, ainsi que de la croissance, de la typologie et du mix géographique des activités du Groupe.

(a) Tient compte de la cession des réseaux de chaleur chez Equans en 2023 (-0,3 MteqCO<sub>2</sub>), de l'extension de l'analyse du scope 3b chez Equans en 2023 (+1,5 MteqCO<sub>2</sub>), et de l'extension de l'analyse du périmètre de Bouygues Immobilier (+0,1 MteqCO<sub>2</sub>). Les émissions 2023 publiées s'élevaient à 21,2 MteqCO<sub>2</sub>.

# Des émissions de GES qui sont principalement dues au scope 3

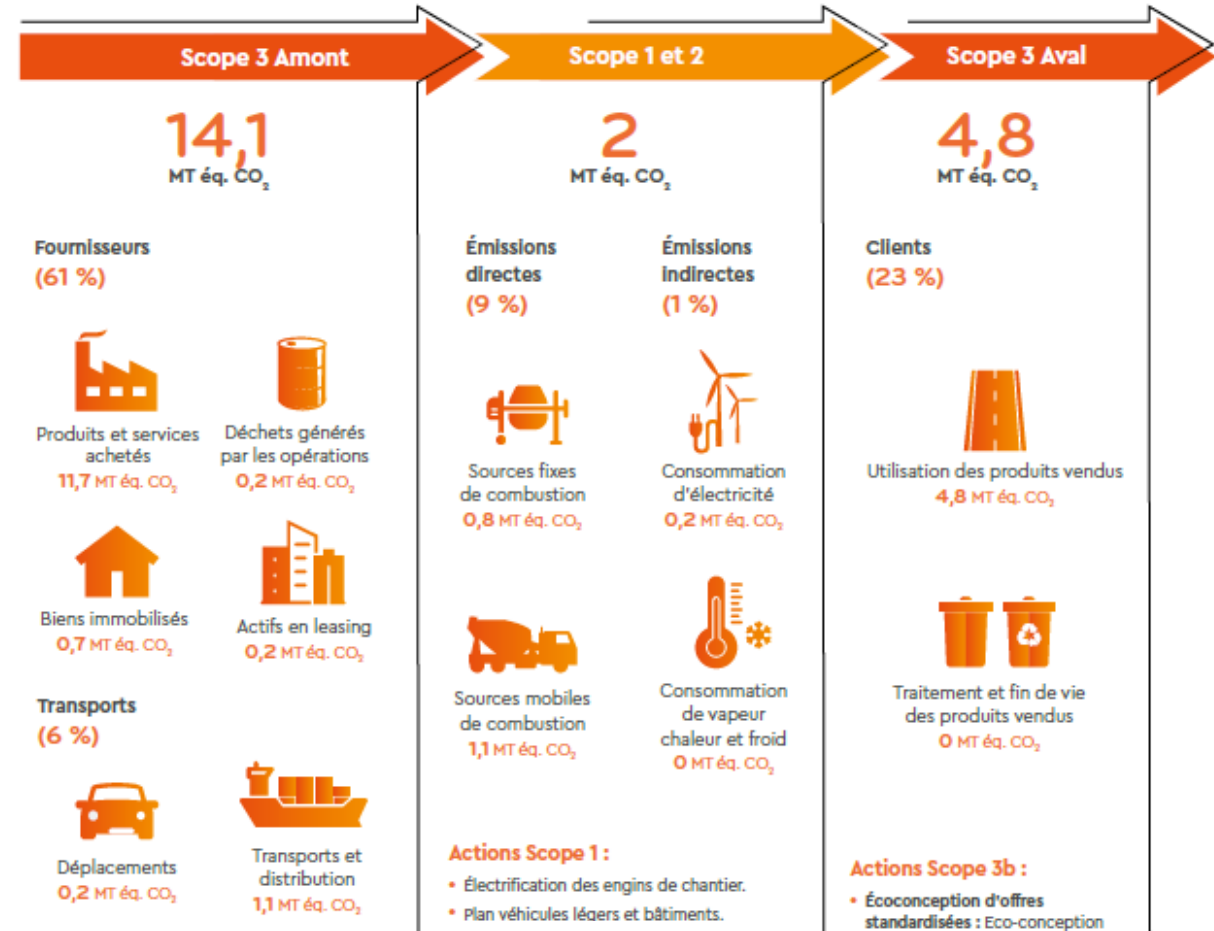
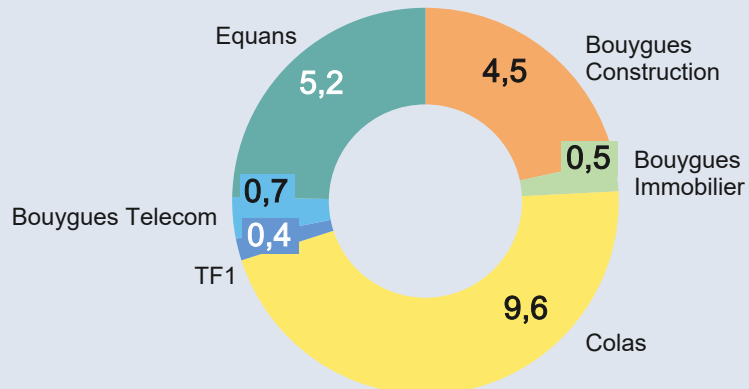
90% des émissions concernent le scope 3 en 2024

Répartition des émissions de GES par scope\* (en MTéqCO<sub>2</sub>)



70% des émissions concernent le pôle Construction en 2024

Répartition des émissions de GES par métiers (en MTéqCO<sub>2</sub>)



# Sommaire



- |          |   |           |  |
|----------|---|-----------|--|
| <b>1</b> | <b>Le Groupe</b>  | <b>7</b>  | <b>Comptes 2024</b>                          |
| <b>2</b> | <b>Chiffres clés 2024</b>   | <b>8</b>  | <b>Rapports des commissaires aux comptes</b> |
| <b>3</b> | <b>Les femmes et les hommes du Groupe</b>                             | <b>9</b>  | <b>Gouvernance</b>                           |
| <b>4</b> | <b>Revue opérationnelle de l'année 2024</b>                           | <b>10</b> | <b>Perspectives</b>                          |
| <b>5</b> | <b>Stratégie climat</b>   | <b>11</b> | <b>Questions - Réponses</b>                  |
| <b>6</b> | <b>Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat</b> | <b>12</b> | <b>Vote des résolutions</b>                  |

Chantier des deux EPR d' Hinkley Point C,  
réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

# Intervention

Rapport du Comité de l'Éthique,  
de la RSE et du Mécénat

Rose-Marie Van Lerberghe

---

Présidente du Comité de l'Éthique,  
de la RSE et du Mécénat



# Le Comité de l'Éthique, de la RSE et du Mécénat

## Composition :

- Rose-Marie Van Lerberghe (présidente)
- Clara Gaymard
- Raphaëlle Deflesselle

## Missions :

- > Contribue à la **définition des règles de conduite** et veille au respect de celles-ci.
- > Examine, en qualité de Comité principalement en charge des **questions de durabilité**, la mise en œuvre de la réglementation issue de la directive CSRD, les problématiques de responsabilité environnementale, sociale et sociétale et les orientations stratégiques du Groupe, notamment en matière climatique, les plans d'actions et les résultats obtenus, et donne un avis sur le plan de vigilance.
- > Donne un **avis sur les actions de mécénat et de sponsoring de Bouygues SA.**

# Éthique

## Principales interventions 2024 en matière d'éthique

- **Validation et suivi de la feuille de route** éthique et conformité 2024
- **Poursuite de la refonte des programmes** de conformité « concurrence » et « embargos »
- **Déploiement de la nouvelle version** de la plateforme de recueil des signalements
- **Suivi des nombres de signalements reçus** (plus de 520 en 2024 contre 430 en 2023)
- **Formation des collaborateurs** en charge des enquêtes internes
- **Avis sur le niveau d'atteinte du critère « conformité »** de la rémunération variable des mandataires sociaux de Bouygues SA et des dirigeants des Métiers

EMBARGOS,  
SANCTIONS ÉCONOMIQUES  
ET RESTRICTIONS À L'EXPORT  
PROGRAMME DE CONFORMITÉ



CONCURRENCE  
PROGRAMME DE CONFORMITÉ





## RSE

### Principales interventions en 2024 en matière de RSE

➤ **Suivi de la mise en œuvre** de la stratégie climat et des obligations en matière de taxonomie verte

➤ **Examen de la matrice de double matérialité** et du projet d'état de durabilité établi en application de la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD)

➤ **Examen du plan de vigilance** du Groupe

➤ **Avis sur la politique Groupe** « Droits humains »

➤ **Approbation des critères conformité et RSE** de la rémunération variable des mandataires sociaux de Bouygues SA et des dirigeants des Métiers



# Mécénat et sponsoring 2024

Montant global :



**1 596 700 €**

Bouygues SA



**94 %** mécénat

**6 %** sponsoring

Quatre axes d'engagement :



L'ÉDUCATION



LA SANTÉ ET LA  
RECHERCHE MÉDICALE



Simon de Cyrène

L'HUMANITAIRE



L'ENVIRONNEMENT

# Sommaire



**1** Le Groupe

**7** Comptes 2024

**2** Chiffres clés 2024

**8** Rapports des commissaires  
aux comptes

**3** Les femmes et les hommes  
du Groupe

**9** Gouvernance

**4** Revue opérationnelle  
de l'année 2024

**10** Perspectives

**5** Stratégie climat

**11** Questions - Réponses

**6** Responsabilité sociale et  
environnementale, éthique  
et mécénat

**12** Vote des résolutions

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C,  
réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

# Compte de résultat consolidé résumé

M€	2024	2023	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>56 752</b>	<b>56 017</b>	<b>+1%</b> <sup>a</sup>
<b>Résultat opérationnel courant des activités</b>	<b>2 535</b>	<b>2 411</b>	<b>+124</b>
Amt et dépréciations des incorp. reconnus lors des acq. (PPA)	(97) <sup>b</sup>	(103) <sup>c</sup>	+6
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 438</b>	<b>2 308</b>	<b>+130</b>
Autres produits et charges opérationnels	(196) <sup>d</sup>	(195) <sup>e</sup>	-1
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 242</b>	<b>2 113</b>	<b>+129</b>
Coût de l'endettement financier net	(187)	(254) <sup>f</sup>	+67
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(108)	(87)	-21
Autres produits et charges financiers	(97)	(83) <sup>f</sup>	-14
Impôt	(617)	(547)	-70
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(11)	59	-70
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 222</b>	<b>1 201</b>	<b>+21</b>
Retraitement du Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(164)	(161)	-3
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 058</b>	<b>1 040</b>	<b>+18</b>

(a) +1% à périmètre et change constants

(b) Dont 8 M€ chez Colas, 1 M€ chez Bouygues Construction, 26 M€ chez Bouygues Telecom, 8 M€ chez TF1 et 54 M€ chez Bouygues SA

(c) Dont 8 M€ chez Colas, 29 M€ chez Bouygues Telecom, 5 M€ chez TF1 et 61 M€ chez Bouygues SA

(d) Dont charges non courantes de 56 M€ chez Bouygues Construction, 31 M€ chez Bouygues Immobilier, 96 M€ chez Equans, 18 M€ chez TF1 et 36 M€ chez Bouygues SA; 41 M€ de produits non courants chez Bouygues Telecom

(e) Dont charges non courantes de 10 M€ chez Colas, 81 M€ chez Bouygues Construction, 13 M€ chez Bouygues Immobilier, 81 M€ chez Equans, 30 M€ chez TF1 et 2 M€ chez Bouygues SA; 22 M€ de produits non courants chez Bouygues Telecom

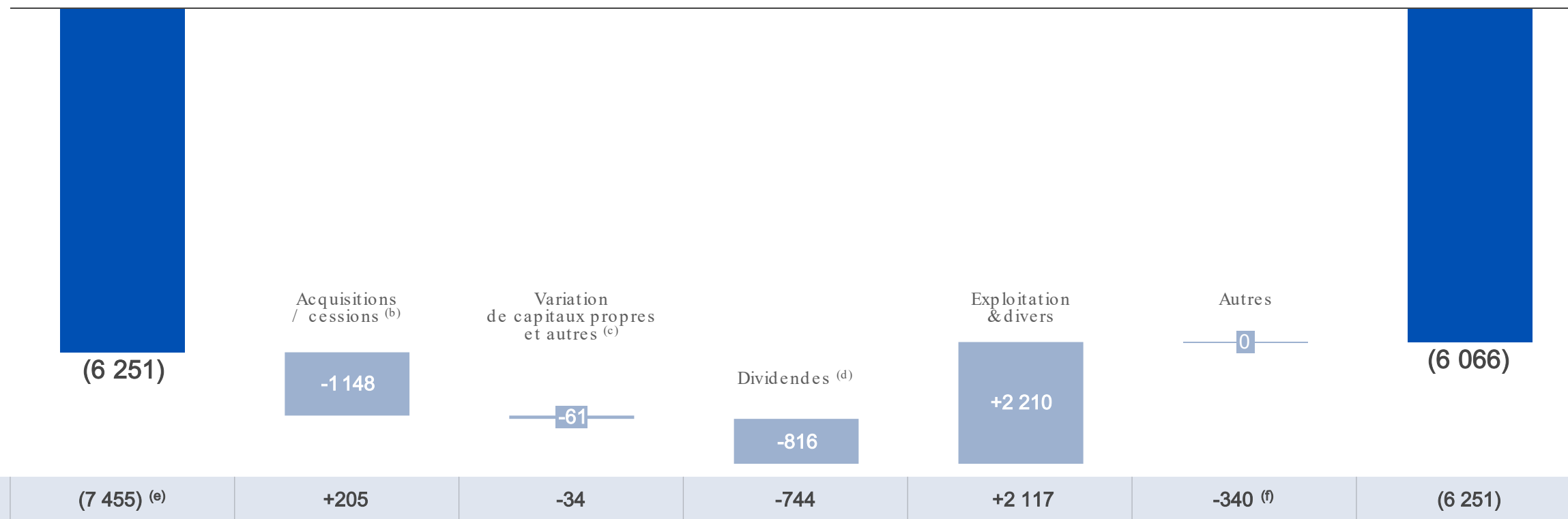
(f) Voir note 14 des annexes aux comptes consolidés

# Évolution de l'endettement financier net (a) en 2024 (1/2)

en M€

Endettement financier net au 31/12/2023

Endettement financier net au 31/12/2024



(a) Voir définition dans glossaire

(b) Dont acquisitions de La Poste Telecom et investissements dans des co-entreprises par Bouygues Telecom, acquisition de JPG par TF1, et achat d'actions TF1

(c) Dont rachat d'actions propres (-69 M€) en vue de leur annulation et de leur éventuelle attribution et contrat de liquidité

(d) Dont 718 M€ versés aux actionnaires de Bouygues, 64 M€ versés aux actionnaires minoritaires de TF1 et 29 M€ versés aux actionnaires minoritaires de Bouygues Telecom

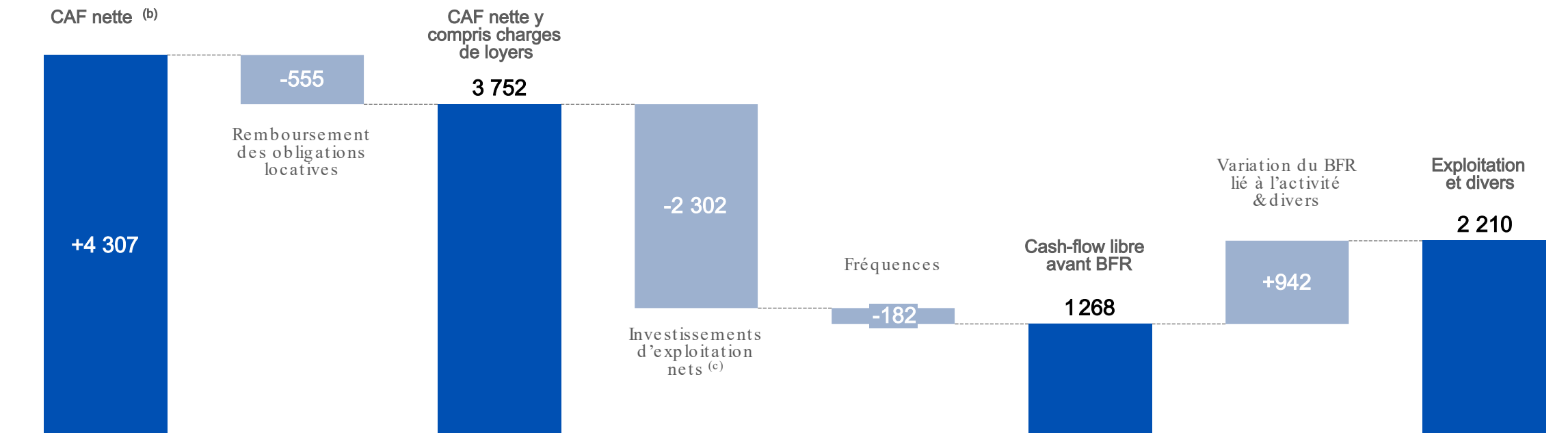
(e) Endettement net ajusté à la suite de la mise à jour de l'allocation définitive du prix d'achat d'Equans au 4 octobre 2022

(f) Impacts du litige Free Mobile (-310 M€), de l'OPR Colas (-180 M€) et de l'augmentation de capital réservée aux salariés Bouygues Confiance n°12 (+150 M€)

# Évolution de l'endettement financier net <sup>(a)</sup> en 2024 <sup>(2/2)</sup>

en M€

## Détail de l'exploitation



2023	+3 855 <sup>(d)</sup>	-559	3 296	-2 117	0	1 179 <sup>(d)</sup>	+938 <sup>(d)</sup>	2 117
------	-----------------------	------	-------	--------	---	----------------------	---------------------	-------

(a) Voir définition dans glossaire

(b) CAF nette = capacité d'auto-financement après coût de l'endettement financier net, après charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés

(c) Hors fréquences.

(d) Y compris impact des swaps dénoués de fiscalité pour -36 M€ présentés hors exploitation en 2023

# Structure financière du Groupe

## UN RATIO D'ENDETTEMENT DE 42%, EN AMÉLIORATION SUR UN AN

M€	Fin déc. 2024	Fin déc. 2023	Variation
Capitaux propres	14 512	14 112	+400
<b>Excédent (+) / Endettement (-) financier net</b>	<b>(6 066)</b>	<b>(6 251)</b>	<b>+185</b>
En % des capitaux propres	42%	44%	-2 pts

## NOTATIONS FINANCIÈRES

**S&P Global**  
Ratings

**A-, perspective négative**  
confirmée le 22 novembre 2024

**MOODY'S**

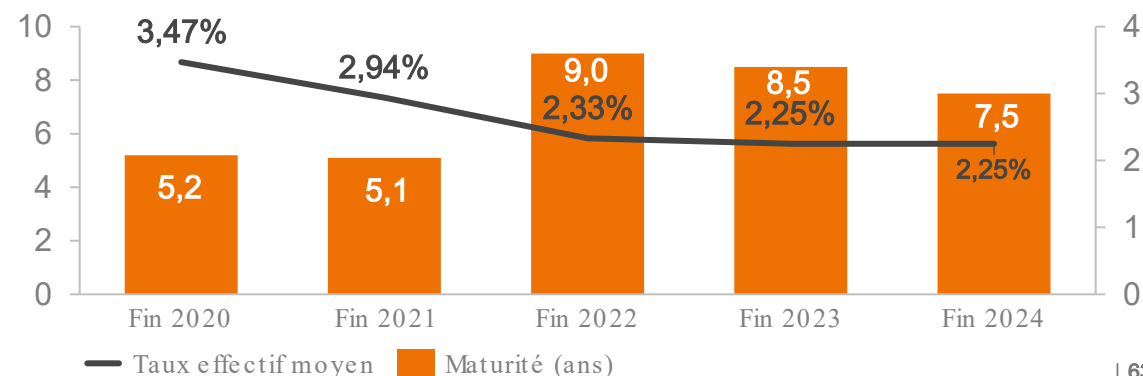
**A3, perspective stable**  
confirmée le 28 juin 2024

## PROCHAINE ÉCHÉANCE OBLIGATAIRE EN OCTOBRE 2026

- Maturité moyenne des obligations du Groupe au 31 décembre 2024 : **7,5 ans**
- Taux d'intérêt effectif moyen de **2,25%** (a)

(a) Le taux effectif intègre les opérations de swaps dénouées, le coupon moyen qui sera payé ressort à 3,01%.

## MATURITÉ MOYENNE ET TAUX EFFECTIF MOYEN DE LA DETTE OBLIGATAIRE SUR 5 ANS

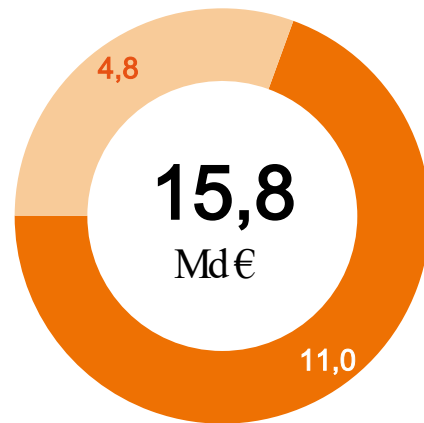


# Liquidité du Groupe

**Liquidité à fin décembre 2024 à un niveau très élevé**  
Répartition équilibrée de l'échéancier de la dette

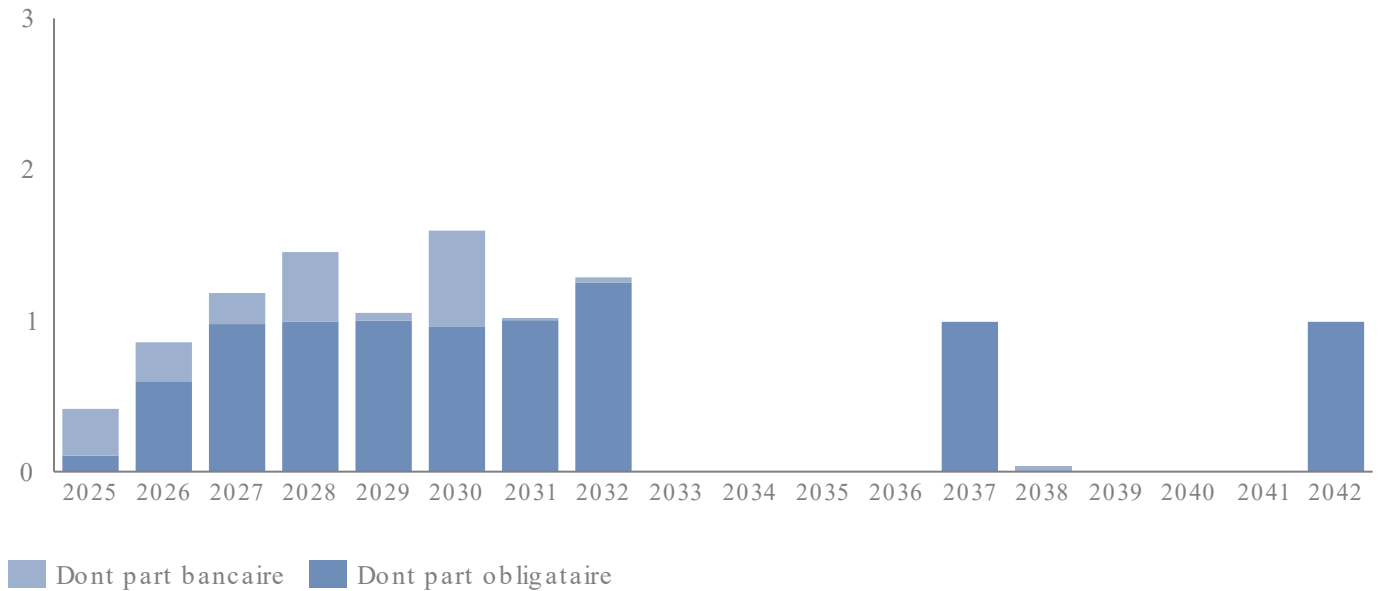
Ni *covenant* ni clause de *rating* sur les lignes de crédit moyen et long terme

Liquidité (en Md€)



- Lignes MLT non utilisées
- Trésorerie

Echéancier de la dette à fin décembre 2024 (en Md€)





# Comptes sociaux Bouygues SA – Bilan simplifié

M€	Fin déc. 2024	Fin déc. 2023	Var.
Actif immobilisé	16 285	16 321	- 36
Actif circulant	257	309	- 52
Disponibilité	2 829	3 236	- 407
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>19 371</b>	<b>19 866</b>	<b>- 495</b>
Capitaux propres	6 299	6 205	+ 94
Provisions et dettes financières	9 124	9 139	- 15
Passif circulant	1 106	1 193	- 87
Soldes créditeurs de banques	2 842	3 329	- 487
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>19 371</b>	<b>19 866</b>	<b>- 495</b>
Endettement financier net ( -)/Excédent financier net (+)	(9 048)	(9 132)	+ 84

# Comptes sociaux Bouygues SA – Compte de résultat simplifié

M€	2024	2023	Var.
Chiffre d'affaires	110	97	+13
Résultat d'exploitation	(50)	(65)	+15
Résultat financier	833	432	+401
Résultat courant	783	367	+416
Autres résultats et impôts sur les bénéfices	125	87	+38
<b>Résultat net</b>	<b>908</b>	<b>454</b>	<b>- +454</b>

# Intervention

## Rapport du Comité d'audit

Benoît Maes

---

Président du Comité d'audit



# Sommaire



- |          |   |           |  |
|----------|---|-----------|--|
| <b>1</b> | <b>Le Groupe</b>  | <b>7</b>  | <b>Comptes 2024</b>                          |
| <b>2</b> | <b>Chiffres clés 2024</b>   | <b>8</b>  | <b>Rapports des commissaires aux comptes</b> |
| <b>3</b> | <b>Les femmes et les hommes du Groupe</b>                             | <b>9</b>  | <b>Gouvernance</b>                           |
| <b>4</b> | <b>Revue opérationnelle de l'année 2024</b>                           | <b>10</b> | <b>Perspectives</b>                          |
| <b>5</b> | <b>Stratégie climat</b>   | <b>11</b> | <b>Questions - Réponses</b>                  |
| <b>6</b> | <b>Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat</b> | <b>12</b> | <b>Vote des résolutions</b>                  |

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C, réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni



**BOUYGUES**

## Rapports émis par le collège des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2024

Assemblée générale mixte du 29 avril 2025

# Rapports émis par le collège des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2024

---

- ▶ Informations en matière de durabilité
  
- ▶ Pour l'Assemblée générale ordinaire
  - ❑ sur les comptes annuels (*résolution n°1*)
  - ❑ sur les comptes consolidés (*résolution n°2*)
  - ❑ sur les conventions réglementées (*résolution n°4*)
  
- ▶ Pour l'Assemblée générale extraordinaire
  - ❑ sur la réduction du capital (*résolution n°22*)
  - ❑ sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (*résolutions n°23 et n°25 à 30*)
  - ❑ sur l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises (*résolution n°31*)
  - ❑ sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (*résolution n°32*)
  - ❑ sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (*résolution n°33*)
  - ❑ sur l'autorisation d'attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre, dédiées à la retraite (*résolution n°34*)
  - ❑ sur le projet d'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société (*résolution n° 35*)



## 1. Informations en matière de durabilité

## ✓ Objet

- ✓ Notre mission consiste à mettre en œuvre les travaux nécessaires à l'émission d'un avis, exprimant une assurance limitée, portant sur :
  - La conformité aux ESRS du processus mis en œuvre par Bouygues pour déterminer les informations publiées (analyse de double matérialité),
  - La conformité des informations en matière de durabilité avec les ESRS,
  - Le respect des exigences de publication prévue à l'article 8 règlement (UE) 2020/852 au titre de la taxonomie verte.

## ✓ La conformité aux ESRS du processus mis en œuvre par Bouygues pour déterminer les informations publiées (analyse de double matérialité)

- ✓ Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions ou incohérences importantes concernant la conformité du processus mis en œuvre par Bouygues avec les ESRS.
- ✓ Les éléments suivants ont fait l'objet d'une attention particulière :
  - L'identification des parties prenantes,
  - L'identification des impacts, risques et opportunités,
  - L'évaluation de la matérialité d'impact et de la matérialité financière.



## ✓ La conformité des informations en matière de durabilité avec les ESRS

- ✓ Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions ou incohérences importantes concernant la conformité des informations en matière de durabilité avec les ESRS
- ✓ Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons votre attention sur le paragraphe introductif de la partie « 3.1.1 Base de préparation » du DEU qui présente le contexte dans lequel les informations en matière de durabilité ont été établies, impliquant des limites de périmètre de collecte de certaines informations, notamment sociales, et précise que le groupe poursuit ses analyses d'identification et de quantification de certains leviers de décarbonation du plan de transition.
- ✓ Les éléments suivants ont fait l'objet d'une attention particulière :
  - Les informations publiées au titre des émissions de gaz à effet de serre (GES),
  - Le plan de transition pour l'atténuation du changement climatique.

## ✓ Le respect des exigences de publication prévue à l'article 8 règlement (UE) 2020/852 au titre de la taxonomie verte

- ✓ Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions ou incohérences importantes concernant le respect des exigences de l'article 8 du règlement (UE) 2020/852.
- ✓ Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons votre attention sur les incertitudes et limitations relatives à l'application par le groupe du critère « DNSH 5 : Analyse de l'appendice C (substances chimiques) » décrites au sein du paragraphe « 3.2.1.5 Note méthodologique » du DEU.



## 2. Rapports émis pour l'Assemblée générale ordinaire

## ✓ Opinion

- ✓ Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## ✓ Justification des appréciations – Points clés de l'audit

- ✓ Nous avons estimé que l'évaluation des immobilisations financières constituait un point clé de l'audit.
- ✓ Notre rapport décrit les travaux que nous avons réalisés pour répondre à ce point clé.

## ✓ Vérifications spécifiques

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.
- ✓ Nous attestons l'exactitude et la sincérité des informations fournies en application du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

# Rapport sur les comptes consolidés

Cf. partie 6.2 page 557 du document d'enregistrement universel 2024 – Résolution n°2  
Rapport émis en date du 5 mars 2025

## ✓ Opinion

- ✓ Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## ✓ Justification des appréciations – Points clés de l'audit

- ✓ Nous avons estimé comme points clés de l'audit :
  - L'évaluation des *goodwill*,
  - La comptabilisation des contrats de construction,
  - Les provisions pour litiges et contentieux.
- ✓ Notre rapport décrit les travaux que nous avons réalisés pour répondre à chacun de ces points clés.

## ✓ Vérifications spécifiques

- ✓ Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.
- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

# Rapport sur les conventions réglementées

Cf. partie 7.3.1 page 615 du document d'enregistrement universel 2024 – Résolution n°4  
Rapport émis en date du 11 mars 2025

## ✓ Objet

- ✓ Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

## ✓ Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

### *Autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé*

- ✓ Contrat de licence de marques avec la société Bouygues Telecom
- ✓ Convention de prestations de services avec la société SCDM au titre de l'exercice 2024
- ✓ Conventions de services communs avec Equans, TF1 et Bouygues Telecom au titre de l'exercice 2024

## ✓ Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

### *Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

- ✓ Contrat de licence de marques avec la société Bouygues Telecom
- ✓ Conventions de services communs avec Equans, TF1 et Bouygues Telecom au titre de l'exercice 2024
- ✓ Convention de prestations de services avec la société SCDM au titre de l'exercice 2024
- ✓ Contrat de licence de marque avec le G.I.E. 32 Hoche
- ✓ Convention de mise à disposition d'avions conclue avec la société Airby

### *Sans exécution au cours de l'exercice écoulé*

- ✓ Prise en charge des frais de défense



**BOUYGUES**

### 3. Rapports émis pour l'Assemblée générale extraordinaire

# Rapport sur la réduction du capital

*Cf. partie 7.3.3 page 619 du document d'enregistrement universel 2024 – Résolution n°22  
Rapport émis en date du 11 mars 2025*

---

## ✓ Objet

- ✓ Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, pour une période de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, tout ou partie des actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce.

## ✓ Conclusion

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.



## ✓ Objet

- ✓ En exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92, et L. 225-135 et suivants, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au conseil d'administration de différentes émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

## ✓ Conclusion

- ✓ Le rapport du conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante : ce rapport ne comporte pas l'indication des modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre résultant d'une émission par une filiale de valeurs mobilières donnant accès au capital de votre société dans le cadre de la **trentième résolution**. En conséquence, nous ne pouvons donner notre avis sur les modalités de détermination de ce prix d'émission.
- ✓ Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des **vingt-troisième, vingt-huitième et vingt-neuvième résolutions**, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.
- ✓ D'autre part, les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans les **vingt-cinquième, vingt-sixième et trentième résolutions**.
- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre conseil d'administration en cas d'émissions de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre et en cas d'émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

## ✓ Objet

- ✓ Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée, la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.
- ✓ Cette émission serait réservée aux salariés et aux mandataires sociaux adhérents à tout plan d'épargne d'entreprise ou de groupe ou à tout plan d'épargne interentreprises, pour un montant maximal de 5% du capital social.

## ✓ Conclusion

- ✓ Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.
- ✓ Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.
- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

# Rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, d'actions gratuites existantes ou à émettre (dont certaines dédiées à la retraite)

*Cf. partie 7.3.3 page 620 du document d'enregistrement universel 2024 – Résolutions n°32 à 34*  
*Rapport émis en date du 11 mars 2025*

---

## ✓ **Objet**

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée à :

- ✓ attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions (résolution n°32)
- ✓ attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre (résolution n°33)
- ✓ attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre, dédiées à la retraite (résolution n°34)

## ✓ **Conclusion**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées :

- ✓ pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions (résolution n°32)
- ✓ sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur les opérations envisagées d'autorisation d'attribution d'actions gratuites (résolutions n°33 et 34)

## ✓ Objet

- ✓ Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, dans le cadre de l'article L. 233-32 II du Code de commerce, la compétence à l'effet de :
  - décider l'émission de bons soumis au régime de l'article L. 233-32 II du Code de commerce permettant de souscrire, à des conditions préférentielles, à une ou plusieurs actions de la société, ainsi que leur attribution gratuite à tous les actionnaires de la société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique ;
  - fixer les conditions d'exercice et les caractéristiques desdits bons.
- ✓ Le montant nominal maximum des actions qui pourraient être ainsi émises ne pourra dépasser le plafond de 94 M€ ni le quart du nombre d'actions composant le capital social.

## ✓ Conclusion

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société.
- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

# Sommaire



- |          |   |           |  |
|----------|---|-----------|--|
| <b>1</b> | <b>Le Groupe</b>  | <b>7</b>  | <b>Comptes 2024</b>                          |
| <b>2</b> | <b>Chiffres clés 2024</b>   | <b>8</b>  | <b>Rapports des commissaires aux comptes</b> |
| <b>3</b> | <b>Les femmes et les hommes du Groupe</b>                             | <b>9</b>  | <b>Gouvernance</b>                           |
| <b>4</b> | <b>Revue opérationnelle de l'année 2024</b>                           | <b>10</b> | <b>Perspectives</b>                          |
| <b>5</b> | <b>Stratégie climat</b>   | <b>11</b> | <b>Questions - Réponses</b>                  |
| <b>6</b> | <b>Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat</b> | <b>12</b> | <b>Vote des résolutions</b>                  |

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C,  
réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

# Intervention

Rapport du Comité de la  
gouvernance, de sélection  
et des rémunérations

Pascaline de Dreuzy

---

Présidente du Comité de la gouvernance,  
de sélection et des rémunérations



# Composition du conseil d'administration

## (Résolutions 13 à 20)

### 8 MANDATS ARRIVENT À ÉCHÉANCE À L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

#### ➤ 3 administrateurs membres du groupe SCDM

- Olivier Bouygues
- SCDM
- SCDM Participations

#### ➤ 3 administratrices indépendantes

- Félicie Burelle
- Clara Gaymard
- Rose-Marie Van Lerberghe

#### ➤ 2 administratrices représentant les salariés actionnaires

- Raphaëlle Deflesselle
- Michèle Vilain

# Composition du conseil d'administration

## (Résolutions 13 à 20)

### ➤ PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DE MANDATS (DURÉE DE 3 ANS)

- Olivier Bouygues
- SCDM représentée par Cyril Bouygues
- Félicie Burelle
- Clara Gaymard
- Raphaëlle Deflesselle

### ➤ PROPOSITION DE NOMINATION (DURÉE DE 3 ANS)

- Charlotte Bouygues, administratrice membre du groupe SCDM
- Nathalie Bellon-Szabo, administratrice indépendante
- Sylvie Bruneau, administratrice représentant les salariés actionnaires



# Composition du conseil d'administration

## (Résolution 18)



### NATHALIE BELLON-SZABO

Nathalie Bellon-Szabo commence sa carrière en 1987 dans la restauration commerciale.

Elle rejoint le Groupe Sodexo en mars 1996 comme Directrice Commerciale de Sodexo Prestige en France.

En 2018, elle est nommée Directrice Générale Sports & Loisirs (aujourd'hui Sodexo Live!) au niveau mondial et rejoint le Comité Exécutif du groupe.

Elle est également Présidente de la Fondation Pierre Bellon, administratrice de Sodexo (membre des comités RSE et des nominations) et de Pluxee (membre du comité des nominations et des rémunérations), et membre du directoire et du comité stratégique de Bellon SA.

# Composition du conseil d'administration

## (Résolution 20)



### SYLVIE BRUNEAU

Sylvie Bruneau est entrée chez Bouygues Immobilier en 2003 en qualité de Chargée de Clientèle.

Elle est actuellement Directrice Relation Clients Promotion France Ouest.

En outre, Sylvie Bruneau a été secrétaire du Comité de Groupe France de 2020 à 2024, membre du Comité d'entreprise Européen et salariée représentante du collège cadre de Bouygues Immobilier.

Sylvie Bruneau a démissionné de l'ensemble de ses mandats en octobre 2024.

# Composition du conseil d'administration

## ➤ INDÉPENDANCE DU CONSEIL

- Revue de l'indépendance de chaque administrateur (à l'exception des administrateurs représentant les salariés et les salariés actionnaires, non pris en compte dans ce calcul) au regard des critères d'indépendance établis par le code Afep-Medef
- Conclusion :
  - Indépendance de 5 administrateurs sur 10 : F. Burelle, C. Gaymard, B. Maes, RM. Van Lerberghe et P. de Dreuzy, soit un taux d'administrateurs indépendants de 50 %
  - Indépendance de Nathalie Bellon-Szabo, dont la nomination est proposée

# Composition du conseil d'administration

(En cas d'approbation des résolutions 13 à 20)

	Au 31/12/2024	A l'issue de l'AG 2025
Administrateurs	14	14
Femmes	50% (6 sur 12) <sup>a</sup>	58% (7 sur 12) <sup>a</sup>
Indépendants	50% (5 sur 10) <sup>b</sup>	50% (5 sur 10) <sup>b</sup>
Moyenne d'âge	58,1 ans	56,7 ans
Ancienneté moyenne	10,6 ans	8,5 ans

(a) En intégrant les administrateurs représentant les salariés actionnaires, selon le nouveau dispositif prévu par l'ordonnance du 15 octobre 2024 portant transposition de la directive Women on Boards (entrant en vigueur en 2027)

(b) Hors administrateurs représentant les salariés et les salariés actionnaires

# Composition du conseil d'administration

(En cas d'approbation des résolutions 13 à 20)

	AUDIT	GOUVERNANCE, SÉLECTION ET RÉMUNÉRATIONS	ÉTHIQUE, RSE ET MÉCÉNAT
PRÉSIDENT	Benoît Maes	Pascaline de Dreuzy	Clara Gaymard
MEMBRES	Pascaline de Dreuzy Clara Gaymard Sylvie Bruneau	Benoît Maes Caroline Jégu	Nathalie Bellon-Szabo Raphaëlle Deflesselle

# Modification des statuts

## (Résolutions 36, 37 et 38)

- Modification de l'**article 8.2** : Aligement du délai de déclaration des franchissements des seuils statutaires sur celui des franchissements des seuils légaux
- • Modification de l'**article 13.2** : Possibilité de nommer ou de renouveler les mandats des administrateurs, sur proposition du conseil d'administration, pour une durée de 2 ou 4 ans (sauf administrateurs représentant les salariés)
- Modification des **articles 14 et 19.4** : Intégration des apports de la loi Attractivité du 13 juin 2024 en matière de digitalisation des instances de gouvernance

# Intervention

Rapport du Comité de la  
gouvernance, de sélection  
et des rémunérations

Pascaline de Dreuzy

---

Présidente du Comité de la gouvernance,  
de sélection et des rémunérations



# Rappel de la structure des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux pour 2024

(Résolutions 9, 10, 11 et 12)

- Rémunération Fixe (RF)
  - Pour le DG et les DGD
    - Rémunération variable annuelle (max. 160 % RF)
    - Rémunération variable de long terme (ou LTI) en actions (nombre plafonné)
- Soumises l'une et l'autre à des conditions de performance associant des critères financiers et RSE
- Avantages en nature
  - Régimes collectifs de prévoyance et frais de santé
  - Retraite supplémentaire soumise à des conditions de performance pour le DG et les DGD
  - Absence d'indemnité de départ et de non-concurrence
  - Suspension des contrats de travail d'Olivier Roussat et de Pascal Grangé et absence de contrat pour Martin Bouygues et Edward Bouygues



# Rémunérations 2024

## Vote ex-post

---



# Rémunération ex-post 2024 de Martin Bouygues, président du conseil d'administration

(Résolution 9)

<b>Rémunération fixe</b>	<b>490 000 €</b>
Rémunération d'administrateur	80 500 €
Avantages en nature	28 704 €
Frais de santé	1 368 €
Retraite additive	Aucun droit au titre de l'exercice 2024

- Aucune rémunération variable
- Aucune rémunération exceptionnelle
- Aucune indemnité de départ
- Aucune indemnité de non-concurrence

# Rémunération du directeur général et des directeurs généraux délégués (Résolutions 10, 11 et 12)

Dirigeants mandataires sociaux	Rémunération fixe (RF)	Rémunération variable annuelle	Rémunération variable long terme en actions soumise à des conditions de performance (LTI)
Olivier Roussat DG	1 500 000 €	140,3 % de RF *  2 104 500 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>LTI 2024-2026 : 150 000 actions attribuées</li> <li>LTI 2022-2024 : 71 365 actions acquises</li> <li>LTI « Intégration Equans » - Tranche 2 : 28 240 actions acquises</li> </ul>
Pascal Grangé DGD	950 000 €	140,3 % de RF *  1 332 850 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>LTI 2023-2025 : 75 000 actions attribuées</li> <li>LTI 2022-2024 : 35 687 actions acquises</li> <li>LTI « Intégration Equans » - Tranche 2 : 23 358 actions acquises</li> </ul>
Edward Bouygues DGD	650 000 €	140,3 % de RF *  911 950 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>LTI 2023-2025 : 60 000 actions attribuées</li> <li>LTI 2022-2024 : 28 550 actions acquises</li> </ul>

\* Le % de RF pouvant aller jusqu'à 160% de RF selon le niveau d'atteinte des différents critères :

- Critères financiers : ROCA, RN, Excédent/ (endettement) financier net et Stratégie
- Critères extra-financiers (max. 40 % RF) : Conformité, Santé-Sécurité, Climat, Environnement, Mixité et Management

# Rémunération du directeur général et des directeurs généraux délégués (Résolutions 10, 11 et 12)

Dirigeants mandataires sociaux	Autres éléments de rémunération
Olivier Roussat DG	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avantages en nature : 59 936 €</li> <li>Prévoyance et frais de santé : 34 261 €</li> <li>Retraite supplémentaire : 28 % de la rémunération de référence (fixe + variable) au titre de l'année 2024 convertie en actions</li> <li>Rémunération d'administrateur : 60 046 €</li> </ul>
Pascal Grangé DGD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avantages en nature : 8 292 €</li> <li>Prévoyance et frais de santé : 20 393 €</li> <li>Retraite supplémentaire : 28 % de la rémunération de référence (fixe + variable) au titre de l'année 2024 (dont 14 % sous forme de prime brute versée à l'organisme assureur)</li> <li>Rémunération d'administrateur : 93 130 €</li> <li>Rémunération au titre du mandat de président du conseil d'administration de Colas : 200 000 €</li> </ul>
Edward Bouygues DGD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avantages en nature : 4 300 €</li> <li>Prévoyance et frais de santé : 11 607 €</li> <li>Retraite supplémentaire : 28 % de la rémunération de référence (fixe + variable) au titre de l'année 2024 (dont 14 % sous forme de prime brute versée à l'organisme assureur)</li> <li>Rémunération d'administrateur : 38 453 €</li> <li>Rémunération au titre du mandat de président du conseil d'administration de Bouygues Telecom : 150 000 €</li> </ul>

# Rémunération ex-post 2024 des administrateurs (Résolution 8)

	Président (P) ou Membre (M) de comités			Rémunération versée par Bouygues
	Audit	Gouvernance, Sélection & Rémunérations	Ethique, RSE & Mécénat	
Martin Bouygues				80 500 €
Olivier Bouygues				55 200 €
Charlotte Bouygues				21 564 €*
Edward Bouygues				25 953 €*
William Bouygues				29 292 €*
Cyril Bouygues				25 953 €*
Félicie Burelle				47 472 €
Pascaline de Dreuzy	M		P	111 550 €
Clara Gaymard	M		M	90 103 €
Benoît Maes	P		M	116 150 €
Rose-Marie Van Lerberghe			P	81 972 €
Alexandre de Rothschild				55 200 €
Administrateurs représentant les salariés			M	37 186 €*
				30 785 €*
				24 460 €*
			M	35 324 €*
Administratrices représentant les salariés actionnaires			M	72 450 €
		M		77 050 €
<b>TOTAL</b>				<b>1 018 164 €</b>

\* Rémunération au prorata temporis compte tenu des changements intervenus en cours d'année 2024.

# Politique de rémunération 2025

## Vote ex-ante

---



Winnovation dans la Silicon Valley. Etats-Unis,

# Politique de rémunération ex - ante 2025 du président du conseil d'administration

(Résolution 6)

Rémunération fixe	490 000 €
Rémunération d'administrateur	80 500 €
Avantages en nature	<ul style="list-style-type: none"><li>• Voiture de fonction</li><li>• Assistante à temps-partiel</li><li>• Chauffeur-agent de sécurité</li></ul>
Prévoyance et frais de santé	Régimes collectifs obligatoires en vigueur au sein de la Société
Retraite additive	Aucun droit supplémentaire

# Politique de rémunération ex - ante 2025 du directeur général et des directeurs généraux délégués (Résolution 7)

Dirigeants mandataires sociaux	Rémunération fixe (RF)	Rémunération variable annuelle	Rémunération à long terme en actions (LTI 2025-2027)
Olivier Roussat DG	1 500 000 €	Montant dépendant du niveau d'atteinte des différents critères selon trois bornes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Borne basse : 90 % de RF</li> <li>• Borne intermédiaire : 135 % de RF</li> <li>• Borne haute (plafond) : 160 % de RF</li> </ul>	Max. 150 000 actions (borne haute)
Pascal Grangé DGD	950 000 €	Critères financiers (120 % de RF en borne haute) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultat opérationnel courant des activités (30 %)</li> <li>• Résultat net du Groupe (40 %)</li> <li>• Excédent/ (endettement) financier net (40 %)</li> <li>• Stratégie (10 %)</li> </ul> Critères extra-financiers (40% de RF en borne haute) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité (7,5 %)</li> <li>• Santé-Sécurité (7,5 %)</li> <li>• Climat environnement (10 %)</li> <li>• Mixité (7,5 %)</li> <li>• Management (7,5 %)</li> </ul>	Max. 75 000 actions (borne haute)
Edward Bouygues DGD	650 000 €		Max. 60 000 actions (borne haute)
			<b>Conditions de performance mesurées sur 3 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ROCE Groupe (Moyenne 2025-2027)</li> <li>• TSR (25 % absolue / 75 % relative) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Performance absolue (Bouygues vs IBOXX)</li> <li>○ Performance relative (Bouygues vs Benchmark)</li> </ul> </li> <li>• RSE (58 % Climat / 42 % Indicateurs RH)</li> </ul>

Autres éléments de rémunération : avantages en nature, régimes collectifs obligatoires (retraite, prévoyance et frais de santé), retraite supplémentaire « article 82 » (équivalent en actions pour O. Roussat), rémunération à raison de mandats sociaux exercés au sein du Groupe



# Politique de rémunération ex - ante 2025 des administrateurs

## (Résolution 5)

ENVELOPPE GLOBALE ANNUELLE APPROUVÉE À L'AG 2024 : 1 100 000 €

Président du conseil d'administration	80 500 €
Administrateur	55 200 €
Président du comité d'audit	43 700 €
Membre du comité d'audit	21 850 €
Président d'un autre comité (gouvernance, sélection et rémunérations – éthique, RSE et mécénat)	34 500 €
Membre d'un autre comité (gouvernance, sélection et rémunérations – éthique, RSE et mécénat)	17 250 €

# Sommaire



- |          |   |           |  |
|----------|---|-----------|--|
| <b>1</b> | <b>Le Groupe</b>  | <b>7</b>  | <b>Comptes 2024</b>                          |
| <b>2</b> | <b>Chiffres clés 2024</b>   | <b>8</b>  | <b>Rapports des commissaires aux comptes</b> |
| <b>3</b> | <b>Les femmes et les hommes du Groupe</b>                             | <b>9</b>  | <b>Gouvernance</b>                           |
| <b>4</b> | <b>Revue opérationnelle de l'année 2024</b>                           | <b>10</b> | <b>Perspectives</b>                          |
| <b>5</b> | <b>Stratégie climat</b>   | <b>11</b> | <b>Questions - Réponses</b>                  |
| <b>6</b> | <b>Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat</b> | <b>12</b> | <b>Vote des résolutions</b>                  |

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C, réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

# Perspectives 2025 du groupe Bouygues



Dans un environnement mondial incertain, les six Métiers du Groupe continueront de démontrer leur capacité à s'adapter aux évolutions de leurs marchés respectifs. Ils poursuivront leurs efforts afin d'améliorer leur rentabilité.

Ainsi, le groupe Bouygues vise pour 2025 un chiffre d'affaires et un résultat opérationnel courant des activités (ROCA) en légère croissance par rapport à 2024.



Les effets de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 sur le résultat net part du Groupe sont estimés à date à environ 100 millions d'euros.

*Rénovation électro-hydraulique sur le canal Dessel-Turnhout-Schoten,  
Belgique - Equans*

# Sommaire



**1** Le Groupe

**7** Comptes 2024

**2** Chiffres clés 2024

**8** Rapports des commissaires  
aux comptes

**3** Les femmes et les hommes  
du Groupe

**9** Gouvernance

**4** Revue opérationnelle  
de l'année 2024

**10** Perspectives

**5** Stratégie climat

**11** Questions - Réponses

**6** Responsabilité sociale et  
environnementale, éthique  
et mécénat

**12** Vote des résolutions

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C,  
réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

# Questions Réponses

Challenger • Mardi 29 avril 2025

**BOUYGUES**

Donnons vie au progrès

Rénovation et allongement des écluses  
de Méricourt – Bouygues Travaux Publics, France

# Sommaire



- |          |   |           |  |
|----------|---|-----------|--|
| <b>1</b> | <b>Le Groupe</b>  | <b>7</b>  | <b>Comptes 2024</b>                          |
| <b>2</b> | <b>Chiffres clés 2024</b>   | <b>8</b>  | <b>Rapports des commissaires aux comptes</b> |
| <b>3</b> | <b>Les femmes et les hommes du Groupe</b>                             | <b>9</b>  | <b>Gouvernance</b>                           |
| <b>4</b> | <b>Revue opérationnelle de l'année 2024</b>                           | <b>10</b> | <b>Perspectives</b>                          |
| <b>5</b> | <b>Stratégie climat</b>   | <b>11</b> | <b>Questions - Réponses</b>                  |
| <b>6</b> | <b>Responsabilité sociale et environnementale, éthique et mécénat</b> | <b>12</b> | <b>Vote des résolutions</b>                  |

Chantier des deux EPR d'Hinkley Point C,  
réalisé par Bouygues Construction et Equans au Royaume-Uni

# Fonctionnement des boîtiers de vote

1

## Carte à puce :

Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée



2

## Pour voter :

Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

1 = Pour

2 = Contre

3 = Abstention



## Message sur la ligne du bas de l'écran du boîtier :

Mention "acquitté" : Votre vote est effectivement pris en compte



# Partie ordinaire

## Première résolution



Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.



# Partie ordinaire

## Deuxième résolution



Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2024

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Troisième résolution



Affectation du résultat de l'exercice 2024 et fixation du dividende

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Quatrième résolution



Approbation des conventions réglementées visées aux articles  
et suivants du Code de commerce

L. 225-38

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Cinquième résolution



Approbation de la politique de rémunération des administrateurs

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Sixième résolution



Approbation de la politique de rémunération du président du conseil d'administration

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Septième résolution



Approbation de la politique de rémunération du directeur général et des directeurs généraux délégués

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Huitième résolution



Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22 -10-9 du Code de commerce

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Neuvième résolution



Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à M. Martin Bouygues, président du conseil d'administration

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.



# Partie ordinaire

## Dixième résolution



Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à M. Olivier Roussat, directeur général

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Onzième résolution



Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à M. Pascal Grangé, directeur général délégué

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Douzième résolution



Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à M. Edward Bouygues, directeur général délégué

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Treizième résolution



Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'administratrice de Mme Félicie Burelle

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Quatorzième résolution

Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'administratrice de Mme Clara Gaymard

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Quinzième résolution



Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'administrateur de M. Olivier Bouygues

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Seizième résolution



Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'administrateur de SCDM, représentée par M. Cyril Bouygues

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Dix-septième résolution

Nomination, pour une durée de trois ans, de Mme Charlotte Bouygues en tant qu'administratrice en remplacement de SCDM Participations

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.



# Partie ordinaire

## Dix-huitième résolution

Nomination, pour une durée de trois ans, de Mme Nathalie Bellon -Szabo en tant qu'administratrice en remplacement de Mme Rose -Marie Van Lerberghe

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Dix-neuvième résolution

Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'administratrice de Mme Raphaëlle Deflesselle

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Vingtième résolution



Nomination, pour une durée de trois ans, de Mme Sylvie Bruneau en tant qu'administratrice en remplacement de Mme Michèle Vilain

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie ordinaire

## Vingt -et-unième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de dix -huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Vingt -deuxième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Vingt -troisième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital de la Société ou de l'une de ses filiales ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Vingt -quatrième résolution

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt -six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Vingt -cinquième résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration, pour une durée de vingt -six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public autre que celles visées à l'article L. 4112 1° du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.



# Partie extraordinaire

## Vingt -sixième résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par offres au public visées à l'article L. 4112 1° du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Vingt -septième résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration, pour une durée de vingt -six mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Vingt -huitième résolution

Délégation de pouvoirs au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Vingt -neuvième résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration, pour une durée de vingt -six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Trentième résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en conséquence de l'émission, par une filiale, de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Trente -et -unième résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration, pour une durée de vingt -six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Trente -deuxième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés de la Société ou de sociétés qui lui sont liées

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Trente -troisième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de vingt - six mois, à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés qui lui sont liées

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.



# Partie extraordinaire

## Trente -quatrième résolution

Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de vingt -six mois, à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, dédiées à la retraite, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou de sociétés qui lui sont liées

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Trente -cinquième résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions, dans la limite de 25 % du capital social, en période d'offre publique visant la Société

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Trente -sixième résolution

Modification de l'article 8.2 des statuts de la Société afférente aux modalités de notification des franchissements de seuils statutaires

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Trente -septième résolution

Modification de l'article 132 des statuts de la Société afférente à la durée du mandat des administrateurs

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Trente-huitième résolution

Autres modifications des statuts de la Société aux fins de mise en harmonie avec la loi

1



POUR

2



CONTRE

3



ABST.

# Partie extraordinaire

## Trente-neuvième résolution

### Pouvoirs pour formalités

1



POUR

2

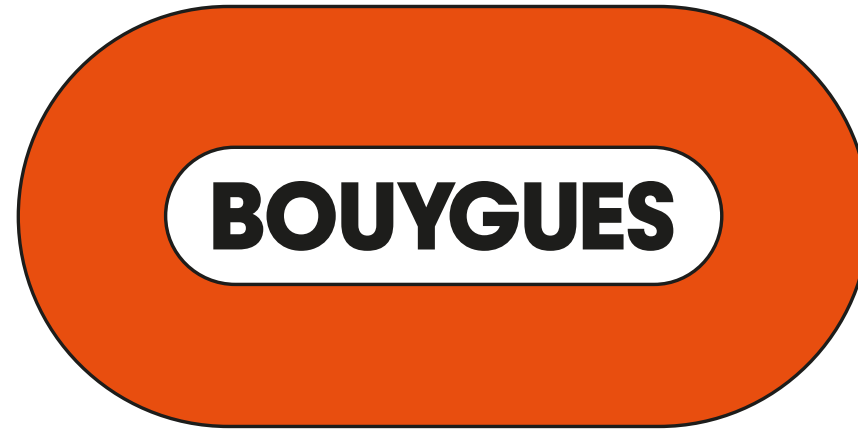


CONTRE

3



ABST.



**Donnons vie au progrès**